

L'armée américaine lance une offensive dans l'ouest de l'Irak

Page B 5



Paul Martin s'excuse auprès des anciens combattants

Page A 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 103

LE MARDI 10 MAI 2005

87c + TAXES = 1\$

La fin du gouvernement Martin?

Un vote de défiance sera tenu dès aujourd'hui aux Communes

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement minoritaire de Paul Martin pourrait vivre ses dernières heures et voir sa chute précipitée dès aujourd'hui.

re que se livrent les partis en Chambre, conservateurs et bloquistes ont réussi à prendre de court les libéraux et ainsi forcer un vote cet après-midi sur une motion qui demande la démission du gouvernement.

verdict, le Canada pourrait se retrouver en campagne électorale dès la fin de semaine.

Les conservateurs ont choisi la même avenue qu'il y a quelques semaines, lorsqu'ils ont entrepris d'amender une motion qui émanait d'un banal rapport de comité.

hier demande au gouvernement de «démissionner à cause de son incapacité à corriger les lacunes en matière de gestion de la fonction publique mentionnée dans le rapport». Ce rapport est donc utilisé

VOIR PAGE A 8: MARTIN

Gagliano aurait prié Corbeil de se taire

Des «enveloppes» pour Coderre, Charbonneau et des attachés politiques toujours actifs

BRIAN MYLES

Alfonso Gagliano a exercé des pressions sur Benoît Corbeil afin qu'il n'éclabousse pas la famille libérale devant la commission Gomery, mais il a manqué de pouvoir de persuasion.

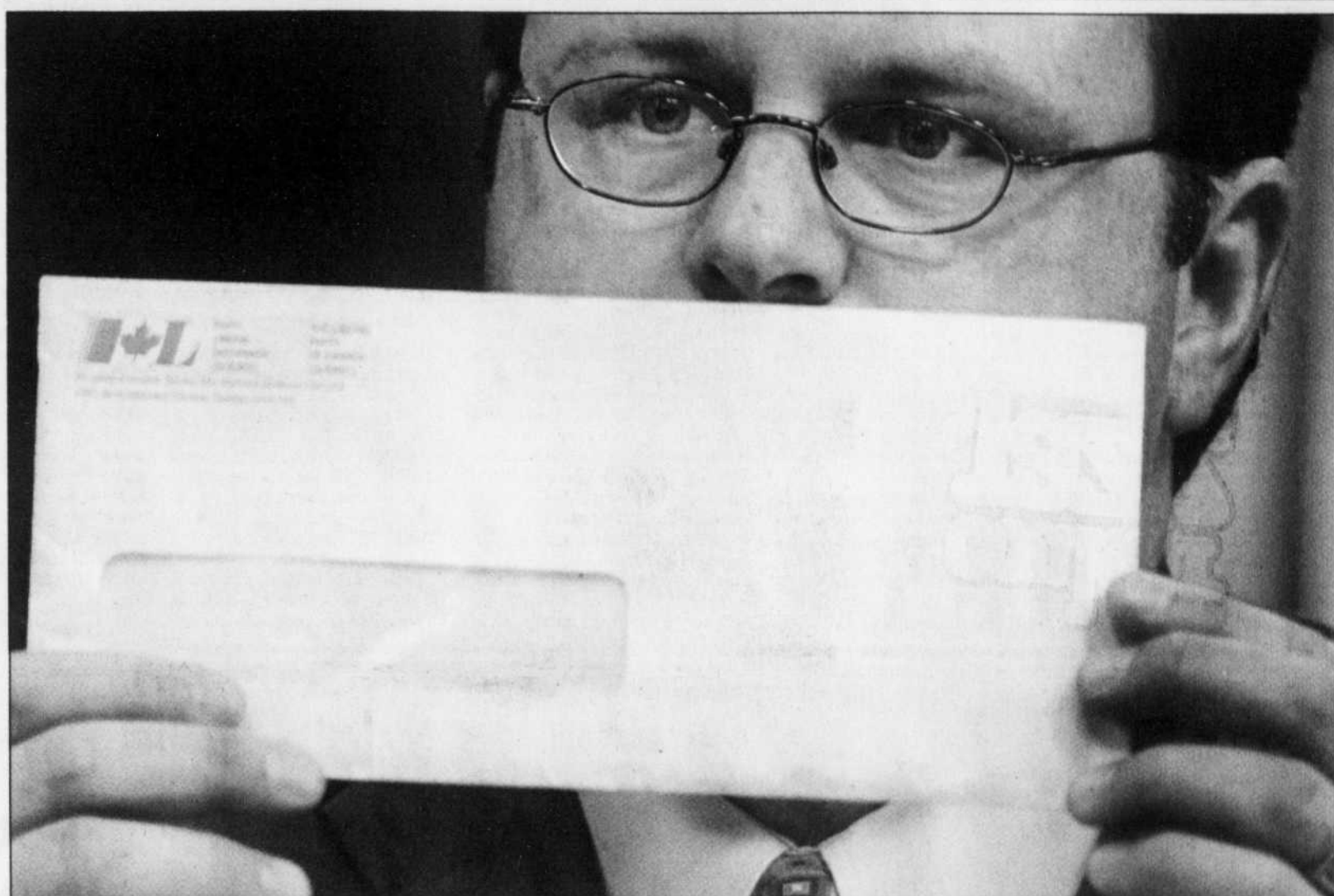


Alfonso Gagliano

M. Corbeil a essuyé les menaces voilées d'Alfonso Gagliano et d'un interlocuteur anonyme dans les semaines précédant son passage à la commission Gomery.

Benoît Corbeil a remis 50 000 \$ en liquide aux Marcheterre, Desbiens, Mimeau et à six autres militants qui ont prêté main-forte au Parti libéral du Canada, section Québec (PLC-Q) lors de la campagne de 2000.

VOIR PAGE A 8: GAGLIANO



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Benoît Corbeil montre le type d'enveloppe dans lequel il a reçu 5000 \$ et 4000 \$ destinés aux candidats libéraux Denis Coderre et Yvon Charbonneau.

Des ministres à la défense de leurs employés

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les allégations de Benoît Corbeil, l'ancien directeur général du Parti libéral du Canada au Québec (PLCQ), ont frappé l'entourage de plusieurs ministres fédéraux et provinciaux hier.

ongles leurs employés, refusant de les suspendre ou de les congédier.

Benoît Corbeil a affirmé devant la commission Gomery que plusieurs militants et membres du PLC avaient reçu de l'argent comptant pour payer leurs services lors de l'élection de l'an 2000, et ce, en contravention de la loi électorale.

l'actuelle directrice des communications du ministre Jean Lapierre, aurait reçu 5000 \$ comptant en 2000, tout comme Luc Desbiens, actuel conseiller de la ministre Lucienne Robillard.

VOIR PAGE A 8: MINISTRES

THÉÂTRE

Mouawad refuse un Molière

Le Quat'Sous reçoit trois millions en subventions

STÉPHANE BAILLARGEON BERNARD LAMARCHE

Deux coups de théâtre au Quat'Sous hier soir. Alors que le projet de rénovation de la salle reçoit un appui de trois millions de Montréal et de Québec, l'ex-directeur de l'établissement, Wajdi Mouawad, refuse le Molière que le milieu du théâtre de France voulait lui décerner dans la catégorie «meilleur auteur francophone vivant».



Wajdi Mouawad

Les deux cadeaux ont surgi alors que le Théâtre de Quat'Sous organisait hier soir une grande fête bénéfique pour célébrer son cinquantième anniversaire.

La soirée a réuni plus de 300 personnes, dont plusieurs personnalités de la scène au théâtre Latulippe, sur le plateau Mont-Royal.

VOIR PAGE A 8: MOUAWAD

Menace sur les ormes de Québec

La Ville tente de piéger un insecte dévastateur

JEANNE CORRIVEAU

Les ormes de la ville de Québec sont sous haute surveillance, car on craint que le scolyte européen, un insecte propagateur de la maladie hollandaise, n'ait fait son apparition dans la capitale.



VILLE DE QUÉBEC

Quelques ormes ornent la Grande Allée, à Québec, l'été dernier

La Ville de Québec traite ses ormes avec grand soin et en a même fait son arbre-emblème. Le port majestueux de l'orme d'Amérique et sa rusticité en feraient l'arbre urbain idéal s'il n'était pas si sensible à la maladie hollandaise causée par un champignon microscopique se développant dans les vaisseaux conducteurs de sève.

L'an dernier, la Ville a dû procéder à l'abattage de douze ormes sur un terre-plein du boulevard Langelier, au sud du boulevard Charest.

bec. Ça nous a fait réfléchir, d'autant plus qu'on remarque une augmentation du taux de mortalité un peu partout, dans les boisés et le long des autoroutes 20 et 40.»

Les soupçons se sont alors portés sur le scolyte européen. Cantoné dans le sud de la province où le climat est plus clément, l'insecte avait épargné Québec jusqu'à maintenant. Mais on craint que les changements climatiques n'aient modifié son aire de distribution.

vérifier sa distribution. On ne se le souhaite pas parce que ce serait une très mauvaise nouvelle», indique M. Grantham.

L'arrivée du scolyte européen à Québec serait catastrophique, car les autorités sont démunies devant cet adversaire redoutable, avoue M. Grantham. C'est le scolyte européen qui, il y a trois décennies, a fait des ravages ailleurs en province, notamment à Montréal où il a décimé la population d'ormes.

VOIR PAGE A 8: ORMES

Les mises en chantier freinées par Montréal

À lire en page B 1

attitude jazz

couleur JAZZ 91,9

Aucune répétition musicale dans la même journée!

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page number. Includes Annonces, Avis publics, Culture, Décès, Économie, Éditorial, Idées, Météo, Monde, Mots croisés, Sports, Télévision.



# • LES ACTUALITÉS •

Réforme de l'enseignement au secondaire

## Les enseignants préparent la résistance

### Les syndicats réclament le report de la mise en œuvre de la réforme

CLAIRANDRÉE  
CAUCHY

Les syndicats du milieu de l'enseignement se prononceront vendredi sur un «plan de résistance» à la réforme de l'éducation pour forcer le report de l'implantation des nouveaux programmes au secondaire et pour exiger des correctifs à ceux déjà en vigueur au primaire.

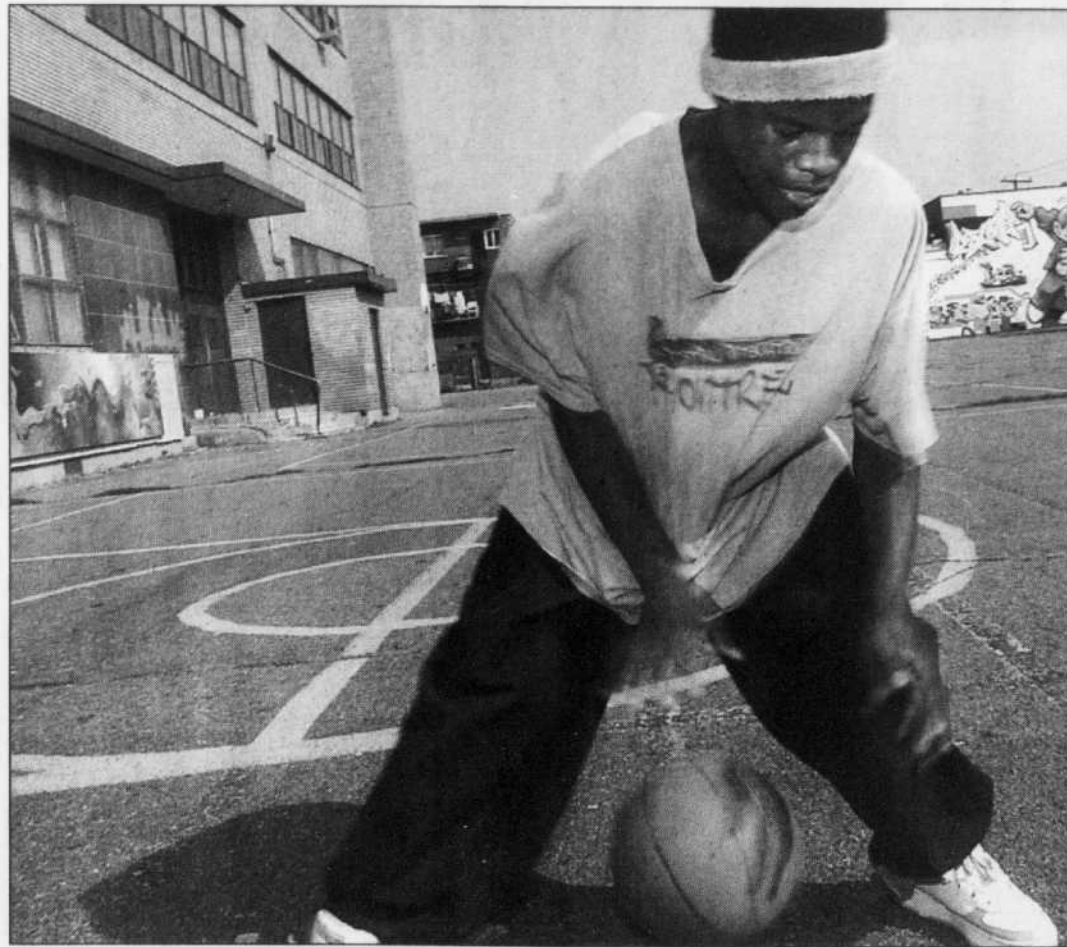
Dans un document dont *Le Devoir* a obtenu copie, qui faisait l'objet jusqu'à hier d'une consultation auprès des membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), on propose notamment de ne pas procéder à l'évaluation des compétences transversales au primaire. Il est également question de boycotter, en tout ou en partie, les activités de formation sur la réforme, qui gagnera en septembre prochain la première année du secondaire.

Le «plan de résistance» suggère aussi que les enseignants du secondaire se limitent à dispenser les contenus propres à leur discipline, «ce qui exclut notamment l'application des domaines généraux de formation et des compétences transversales, ainsi que leur évaluation».

C'est en fin de semaine que les membres de la FSE-CSQ, qui seront réunis en conseil fédéral, se prononceront sur la mise en œuvre de ce plan pour barrer la route à la réforme, qui pourrait prendre des allures de boycottage, sans toutefois en porter le nom.

«C'est vrai que c'est assez sérieux comme plan de résistance. Maintenant, on va prendre le temps de mesurer si les gens ont adhéré à ce plan-là, jusqu'où cela va dans les modalités et de faire les évaluations sur les réponses qu'on aura du ministère de l'Éducation», explique la présidente de la FSE, Johanne Fortier.

La FSE avait donné au ministre de l'Éducation jusqu'au premier mai pour qu'il reporte d'un an l'implantation de la réforme au secondaire. L'ultimatum syndical exigeait aussi, entre autres, la création d'un comité pour revoir la politique d'évaluation. Les syndicats en ont principalement



REUTERS

La réforme de l'enseignement au secondaire doit être mise en œuvre en septembre prochain mais les enseignants entendent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour l'arrêter.

contre le non-redoublement au primaire, la disparition des classes de cheminement particulier au secondaire et l'évaluation des compétences transversales. Hier, les pourparlers se poursuivaient toujours entre le syndicat et le ministère, qui a cependant fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de surseoir à l'entrée en vigueur de la réforme au secondaire.

Sept syndicats membres de la FSE, représentant 20 000 enseignants des commissions scolaires de Montréal et de l'ouest du Québec, n'ont cependant pas attendu la fédération pour passer à l'action. Ils ont annoncé hier une

campagne de sensibilisation auprès des parents, les invitant à signer une pétition intitulée «Stoppons la réforme» qui exige le report de son implantation au secondaire et des correctifs au primaire.

«La prémisse de base de la réforme est fautive. Après l'avoir expérimentée au primaire, on peut constater que c'est un échec. Les enfants ont besoin de plus d'encadrement, ils ont besoin d'être dirigés», fait valoir Yves Parenteau de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal. Les sept syndicats croient que la réforme dévalorise l'importance des connaissances au profit du savoir-faire,

s'engageant ainsi dans une «approche utilitariste» de l'éducation.

#### Peu d'écho

L'initiative des sept syndicats auprès des parents ne trouvera pas beaucoup d'écho du côté de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), où la présidente rappelle une décision unanime prise par ses membres, il y a quelques semaines, de recommander au ministre d'aller de l'avant dès septembre avec les nouveaux programmes.

«Je ne pense pas qu'on va changer notre fusil d'épaule là-dessus à la demande des syndicats, qui ont

eu assez de temps pour se préparer», observe la présidente de la FCPQ, Diane Miron, qui ne peut s'empêcher de faire un lien entre l'opposition à la réforme et le contexte chaud de la négociation des conventions collectives.

L'attaché de presse du ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, fait lui aussi ce parallèle, en rappelant que les syndicats avaient demandé le report de l'implantation de la réforme au primaire, au moment des dernières négociations dans le secteur public, il y a de cela cinq ans. «Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas y tendre l'oreille», nuance-t-il cependant, soulignant que le ministre est ouvert à des «accommodements» pour que la réforme puisse suivre son cours.

«Ils se trompent royalement!», réplique Johanne Fortier de la FSE, soulignant que si l'enjeu de la réforme refait surface en pleine période de négociation, c'est que le ministère a «trainé les pieds». «Voilà un an, on a dit au ministère de prendre très au sérieux le cri du cœur que nous lui adressions sur la mise en application de la réforme au primaire, qu'il y avait des lacunes importantes, qu'on n'était pas capables de bâtir sur le primaire. Cela n'a pas été entendu», déclare Mme Fortier.

#### Négociations

Le prochain conseil fédéral de la FSE sera aussi très actif sur le front des négociations, alors que les délégués se prononceront sur la deuxième phase des moyens de pression. Il discuteront entre autres de la pertinence de voter de nouveaux mandats de grève d'ici à la fin de l'année scolaire et du plan de match pour l'automne, s'ils doivent se rendre jusque-là.

Johanne Fortier est cependant assez optimiste sur la possibilité qu'un règlement survienne avant l'été: «Une autre rencontre au niveau politique est prévue cette semaine. C'est un signal important lorsqu'on discute à un autre forum que la table habituelle.»

Le Devoir

## Une vie saine pour vieillir en santé

Ottawa — Les Canadiens ayant de bonnes habitudes de vie sont plus susceptibles de vieillir en bonne santé, selon une nouvelle étude de Statistique Canada.

Cette dernière indique que les mauvaises habitudes de vie n'ont peut-être pas de conséquences immédiates sur la santé des adultes d'âge mûr, mais qu'elles rattrapent en général les personnes âgées au fil du temps.

Selon cette nouvelle étude qui a suivi les mêmes Canadiens depuis huit ans, les comportements qui nuisent à la bonne santé comme le tabagisme, l'inactivité physique et un «poids non santé» sont négativement associés aux chances de vieillir en bonne santé pour les aînés âgés de 65 ans et plus.

Chez les adultes âgés de 45 à 64 ans, les caractéristiques socio-économiques comme le niveau de scolarité et le revenu du ménage sont des éléments déterminants plus importants du vieillissement en bonne santé que les bonnes habitudes de vie.

L'étude a suivi les personnes qui étaient en bonne santé en 1994-1995 pendant cinq cycles de l'Enquête nationale sur la santé de la population.

Evidemment, lorsque les gens vieillissent, les chances qu'ils demeurent en bonne santé diminuent. Environ un adulte d'âge mûr sur cinq a perdu sa bonne santé ou est décédé d'un cycle d'enquête à l'autre. Chez les personnes âgées, cette proportion était plus élevée, soit environ un sur trois.

Les conséquences du tabagisme sur les chances de vieillir en bonne santé n'étaient observables que chez les personnes âgées. Celles qui fumaient ou qui avaient cessé au cours des dix dernières années étaient moins susceptibles de demeurer en bonne santé que celles qui n'avaient jamais fumé ou qui avaient cessé depuis au moins les dix dernières années.

Presse canadienne

#### Torture

## Le Canada pourrait essuyer un blâme de l'ONU

CLAIRANDRÉE  
CAUCHY

La comparaison du Canada devant le Comité de l'ONU contre la torture, qui se déroulait la semaine dernière à Genève, a laissé la Ligue des droits et libertés sur sa faim.

«Plusieurs questions ont été laissées sans réponses», déplore la Ligue, qui avait dépêché pour l'occasion un représentant à Genève afin de déposer un rapport alternatif aux membres de ce comité onusien qui veille à l'application de la Convention de Genève, qui proscribit «la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants».

La Ligue s'inquiète tout particulièrement des réponses offertes par le Canada au sujet de l'expulsion de ressortissants étrangers vers des pays où ils risquent d'être soumis à la torture. En effet, les représentants du Canada ont soutenu que la sécurité nationale l'emporterait sur le risque pour les personnes.

Cette position est jugée «indéfendable» par la présidente de la Ligue des droits et libertés, Nicole Filion: «À la lumière de ce que nous avons appris sur le travail des services de renseignement de sécurité, notamment dans l'affaire de Maher Arar et durant les audiences dans l'affaire d'Adil Charkaoui, le potentiel d'abus commis au nom de la sécurité nationale est trop grand.»

Cette ouverture du Canada à expulser des personnes qui risquent d'être soumises à la torture pourrait lui valoir un blâme du comité de l'ONU dans son rapport, attendu d'ici la fin de mai. Déjà, mercredi, un expert membre du comité a jugé «inappropriée» la po-

sition canadienne.

Les experts ont par ailleurs interrogé vendredi dernier les représentants canadiens sur l'utilisation de mesures de contention dans les établissements de santé ainsi que sur l'emploi de substances chimiques telles que les gaz lacrymogènes et le poivre de Cayenne pour contrôler les foules. La Ligue demandait que des études indépendantes soient conduites sur ces pratiques, ce dont le Canada n'a pas fait mention.

Le recours à l'isolement des mineurs dans les centres jeunesse du Québec a également fait l'objet de questions de la part des membres du comité. Le Canada a fait valoir qu'une formation avait été offerte ces dernières années aux intervenants et que le recours à cette mesure avait diminué. Selon la Ligue, les délégués canadiens n'ont pas pu répondre à des questions sur la durée de l'isolement, l'aménagement des locaux prévus à cette fin et l'âge des jeunes qui y sont soumis.

Tant au gouvernement du Québec qu'à l'Association des centres jeunesse du Québec, on semblait vendredi être peu au fait de ces discussions à l'ONU. Au cabinet de la ministre québécoise de la Protection de la jeunesse, on a précisé que l'isolement était une mesure de dernier recours, «exceptionnelle», que les intervenants peuvent utiliser uniquement lorsqu'un jeune présente un danger pour lui-même ou pour ceux qui l'entourent. Des orientations ont d'ailleurs été émises en 2002 pour mieux baliser ce type d'intervention.

Le Devoir

#### EN BREF

#### À vendre

Saint-Jean — Un diocèse catholique de Terre-Neuve a annoncé hier son intention de vendre ses églises afin d'obtenir les fonds nécessaires pour l'indemnisation de 39 victimes d'agressions sexuelles de la part d'un prêtre, le père Kevin Bennett. Le diocèse de Saint-George a précisé qu'il vendra toutes ses églises et missions afin de recueillir les 13 millions nécessaires au régle-

ment. «Tout est à vendre, a déclaré hier l'évêque Douglas Crosby, de son quartier général de Corner Brook. Toutes les églises, tous les presbytères et toutes les missions.» Au total, quelque 150 propriétés sont touchées, de Port-aux-Basques à Saint-Anthony, dans l'ouest de Terre-Neuve. L'avocat de 37 des 39 victimes du père Bennett, Greg Stack, a indiqué que ses clients approuveraient l'offre à l'occasion d'un vote le 25 mai. — PC

Rêvez maintenant,  
réalisez plus tard :

# 1 800 463-5229

#### Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %. Remboursables à l'échéance.  
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100 \$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,05	2,50	2,85	3,10	3,40	3,80	4,00	4,15	4,30	4,40

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

# 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Nos bureaux sont également ouverts les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne  
Placements

Québec

## ACTUALITÉS



Michel David

## La commande

Depuis deux semaines, Bernard Landry ne trouvait pas de mot assez fort pour dénoncer les propos du juge en chef de la Cour d'appel, Michel Robert, selon lequel les souverainistes ne devraient pas être nommés juges.

Comment pouvait-on avoir l'indécence scandaleuse de laisser entendre que les orientations politiques d'un magistrat pourraient empêcher d'interpréter correctement la loi? Ce censeur de Robert ne méritait rien de moins que la destitution.

Dans les circonstances, il est assez ironique d'entendre M. Landry accuser un autre juge, à la retraite celui-là, d'avoir rempli une «commande politique» du gouvernement Charest en signant un rapport qui le blâme très sévèrement pour le désastre de la Gaspésie.

Le chef du PQ n'a pas mis ouvertement en cause les convictions fédéralistes du juge Robert Lesage, mais d'autres membres de la famille souverainiste n'ont pas mis de temps à la faire sur la base d'une décision qu'il avait rendue à la veille du référendum de 1995.

Dans un communiqué, le directeur du journal souverainiste *Le Québécois*, Patrick Bourgeois, a rappelé que le juge Lesage, qui siégeait alors à la Cour supérieure, avait accepté d'entendre les représentations de Guy Bertrand, qui avait vainement tenté de faire interdire la tenue du référendum. Tout en rejetant la demande d'injonction de M. Bertrand, il avait qualifié de «manifestement illégale» une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance.

«Quand on connaît cette facette de la carrière de M. Lesage, on comprend pourquoi les libéraux l'ont mandaté pour analyser les événements liés au chantier de la Gaspésie. On comprend aussi qu'un être aussi anti-indépendantiste ne pouvait faire autrement que de produire un rapport aussi anti-péquistes», conclut M. Bourgeois. CQFD.

Il est vrai que le juge Lesage s'est engagé résolument sur le terrain politique en affirmant qu'une «idéologie interventionniste et des motifs électoralistes, sans doute», ont amené le gouvernement Landry à se lancer dans l'aventure de la Gaspésie «sans se soucier de la rationalité économique».

Le ministre du Développement économique, Claude Béchard, a à peine exagéré ses propos en lançant: «Voilà où mène l'interventionnisme aveugle, partisan et irresponsable du Parti québécois.»

Cela ne signifie pas nécessairement que le diagnostic de la commission Lesage soit mauvais. M. Landry plaide que les dépassements de coûts sont survenus après l'arrivée au pouvoir des libéraux. Il est même possible que les libéraux aient tardé à mettre fin à cette hémorragie de fonds publics pour mieux accabler le PQ, mais il est clair que le projet avait été lancé dans les pires conditions imaginables.

Le chef du PQ a toujours été un interventionniste impénitent. À l'époque où il n'était que ministre des Finances, Lucien Bouchard pouvait intervenir pour calmer ses ardeurs. Une fois devenu premier ministre, M. Landry a pu laisser libre cours à un penchant que bien des membres de son cabinet déploieraient sans oser le dire publiquement.

Sa détermination a parfois été récompensée. Au départ, bien peu de gens auraient parié sur les chances de rouvrir l'usine de Kenworth, à Sainte-Thérèse, dont la relance s'est révélée un grand succès. En revanche, on peut remercier le gouvernement fédéral d'avoir refusé de s'associer au projet d'usine de semi-conducteurs de Mosel Vitelic, qui enthousiasmait au plus haut point M. Landry et le président de la SGF, Claude Blanchet.

Cela dit, le chef du PQ a raison de déplorer que le juge Lesage n'ait pas jugé utile d'entendre son point de vue avant de le condamner. Comme il le disait si bien en d'autres circonstances, il existe une règle de justice fondamentale appelée *audi alteram partem*.

L'automne dernier, Mario Dumont avait demandé que les différents acteurs politiques soient entendus, non seulement M. Landry, mais également sa ministre des Finances, Pauline Marois, de même que l'actuelle présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, et celui qui était alors ministre du Développement économique dans le cabinet Charest, Michel Audet.

Le chef de l'ADQ avait également demandé que la commission parlementaire des Finances soit saisie du rapport Lesage dès sa publication et que M. Landry y soit entendu, mais les députés péquistes siégeant à la commission s'y étaient opposés.

Il n'est jamais facile d'admettre ses erreurs. C'est particulièrement vrai dans le cas de M. Landry, qui aimerait mieux se faire arracher un bras. Cette fois-ci, il devrait cependant reconnaître s'être trompé, plutôt que de donner l'impression qu'il récidivera à la première occasion.

S'il a réagi aussi vivement au rapport du juge Lesage, c'est qu'il sait à quel point il risque de lui coller à la peau. Entre un juge et un politicien, la population croira invariablement le premier et on peut compter sur le premier ministre Charest pour faire en sorte qu'elle n'oublie pas ce qu'a dit le juge Lesage.

Un rapport comme celui-là est beaucoup plus dommageable pour le projet souverainiste que toutes les critiques que les porte-voix habituels du camp fédéraliste ont pu adresser au budget de l'an I concédé par François Legault.

Lors d'un référendum, on ne répond pas seulement à la question posée, mais également à la personne qui la pose. Si Lucien Bouchard avait été premier ministre en 1995, bien des Québécois auraient sans doute accepté de prendre un risque qui leur semblait trop grand avec Jacques Parizeau.

Les prédictions apocalyptiques de Richard le Hir, qui a réapparé en fin de semaine, feront plutôt sourire, mais la population ne fera le pari de la souveraineté que si elle a confiance dans le jugement de celui qui sera à la barre dans les temps incertains de l'après-oui.

mdavid@ledevoir.com

L'Ontario recevra 5,75 milliards d'Ottawa

# L'opposition dénonce les ententes à la pièce

## Goodale préfère les accords particuliers à la négociation d'une réforme globale des transferts

MANON CORNELLIER

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, a dû défendre l'accord de 5,75 milliards sur cinq ans intervenu samedi entre les gouvernements fédéral et ontarien, les partis d'opposition y voyant une tentative d'acheter des votes dans la province qui décidera de la couleur du prochain gouvernement.

Le premier ministre Martin est «prêt à s'asseoir avec chaque premier ministre provincial qui souhaiterait discuter d'un ou de problèmes spécifiques», a rappelé le ministre aux Communes. «Quand la conversation porte sur des questions concrètes et précises, que les intérêts provinciaux et fédéraux coïncident et que nous avons la volonté d'en arriver à une solution pratique, de bonnes choses peuvent en effet être réalisées», a-t-il ajouté à sa sortie de la Chambre.

L'entente avec l'Ontario survient toutefois à la veille d'une possible élection difficile pour les libéraux. La province compte 106 des 308 sièges fédéraux et le Parti libéral fédéral en détient 74. Mais il est malmené depuis quelque temps, y compris par le premier ministre McGuinly qui fait campagne depuis des semaines contre le déséquilibre fiscal dont souffrirait sa province.

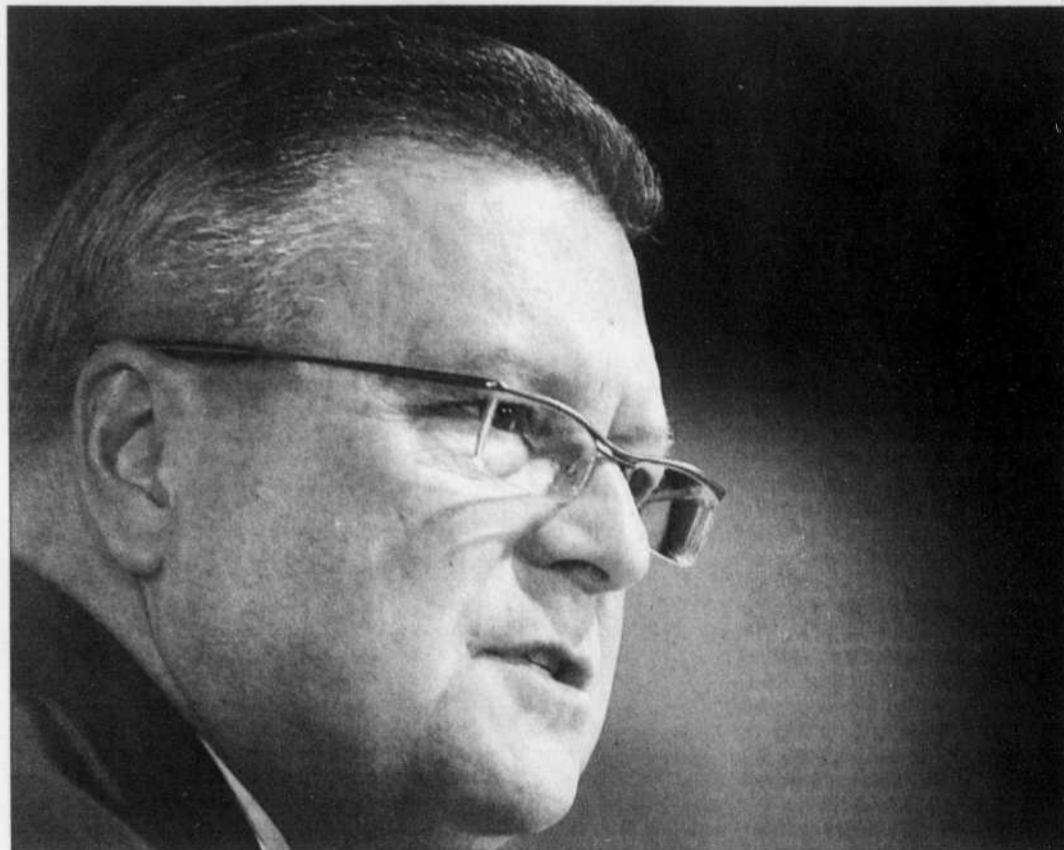
Tous les partis d'opposition ont déploré hier l'approche à la pièce du gouvernement fédéral. «Au lieu de discuter de façon responsable avec l'ensemble des gouvernements des provinces de la question du déséquilibre fiscal, le premier ministre continue d'apporter des modifications à la pièce pour régler un problème complexe. [...] Comment le premier ministre peut-il justifier qu'une fois de plus il ait négocié une entente à la pièce avec l'Ontario, une entente qui ressemble beaucoup plus à une tentative d'acheter des votes qu'à un règlement permanent du déséquilibre fiscal?» a demandé aux Communes, le critique bloquiste en matière de finances, Yvan Loubier.

Le porte-parole conservateur Monte Solberg n'était pas plus tendre à sa sortie de la Chambre, accusant les libéraux de tous les maux. Mais comme M. Loubier, il croit «qu'il ne faut pas traiter ces enjeux au cas par cas, mais adopter une approche globale, s'asseoir avec les provinces et voir s'il n'est pas possible d'élaborer un cadre global qui respecte aussi le cadre financier du gouvernement fédéral».

Le néo-démocrate David Christopherson voit d'un bon œil que l'Ontario ait pu résoudre certains dossiers litigieux, mais lui aussi pense que «faire les choses à la pièce sans reconnaître la nécessité de revoir l'ensemble de la relation fiscale peut seulement provoquer plus de problèmes».

L'accord de 5,75 milliards sur cinq ans, conclu après un marathon de négociations de neuf heures entre les premiers ministres Dalton McGuinly et Paul Martin, porte sur des dossiers que l'Ontario tentait de résoudre depuis des mois. Seule province sans accord sur la formation de la main-d'œuvre, l'Ontario devrait maintenant en conclure un d'ici 30 jours. Un nouvel accord sur l'immigration entraînera une hausse des paiements pour les services aux immigrants et corrigera un écart dont se plaignait Toronto. Actuellement de 800 \$ par immigrant, le montant versé approchera d'ici cinq ans celui versé au Québec, qui est de 3800 \$.

Les fonds pour l'éducation post-secondaire seront



REUTERS

Ralph Goodale a dû défendre hier l'accord particulier conclu avec l'Ontario.

augmentés, la coopération en matière d'inspection des viandes poursuivie et une entente en vue de confier à Ottawa la collecte des taxes provinciales versées par les entreprises serait imminente. De plus, Ottawa s'engage, dans le cadre de son plan de mise en œuvre du protocole de Kyoto, à aider la province à fermer ses centrales électriques au charbon.

Selon M. Goodale, le budget présenté en février, mais pas encore adopté, permettra d'éponger le tiers de la facture. L'entente conclue avec le NPD il y a deux semaines paierait un autre tiers. Le dernier tiers exigera de nouveaux engagements budgétaires, mais il n'y a pas d'urgence, a fait comprendre le ministre, car ces dépenses ne seront engagées qu'à la fin de la période de cinq ans.

Cette entente ne comble pas le fossé de 23 milliards entre les impôts payés par les contribuables ontariens à Ottawa et la totalité des dépenses fédérales dans leur province, écart dont se plaint M. McGuinly. Ce dernier, qui présentera son budget demain, espérait une première correction de cinq milliards dès cette année. Il a averti dimanche qu'il continuerait à se battre pour l'obtenir, quitte à rencontrer le chef conservateur Stephen Harper.

Mais comme Ottawa ne reconnaît pas l'existence du déséquilibre fiscal, il n'est pas question que le fédéral accepte d'en discuter, pas plus qu'il ne compte entamer des discussions sur une réforme d'en-

semble des transferts fédéraux, comme le souhaite Québec. «Notre position est que ce genre de discussions plus vastes et philosophiques ne sont pas la façon la plus pratique pour en arriver à des solutions. Nous examinons des questions précises, une à une et nous faisons des progrès et en résolvons plusieurs», a dit le ministre Goodale à la presse. Il ne croit pas que cela pousse les provinces à protester à leur tour pour avoir leur part du gâteau.

Le danger plane pourtant, surtout depuis la conclusion des accords sur les revenus extracôtiers avec Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. La Saskatchewan exige depuis d'être traitée sur le même pied. Le Nouveau-Brunswick veut 700 millions pour mettre à niveau la centrale nucléaire de Pointe-Lepreux.

M. Goodale affirme qu'Ottawa «dialogue» avec toutes les provinces, que ce soit pour discuter de leurs problèmes, du transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités ou des garderies, et qu'il ne s'agit pas de gestes précipités ou soudains. «Nous ne lançons pas l'argent par les fenêtres. Nous faisons face aux questions que les premiers ministres des provinces soulèvent et nous le faisons avec eux de façon sérieuse, constructive pour en arriver à des solutions utiles aux Canadiens», a-t-il déclaré.

Le Devoir

## La CSN franchit le cap des 300 000 membres

LIA LÉVESQUE

Lors que commence son 61<sup>e</sup> congrès à Montréal, la CSN annonce qu'elle a franchi le «cap historique» des 300 000 membres.

La Confédération des syndicats nationaux avait effectivement 300 727 membres enregistrés, le 31 mars dernier, a précisé en conférence de presse lors de l'ouverture du congrès la présidente Claudette Carboneau.

Il s'agit d'une augmentation de 30 000 membres depuis 2002. Ces nouveaux syndicats viennent majoritairement du secteur privé, a affirmé la présidente, bien que plus de 3000 nouveaux membres soient issus des fusions de syndicats dans les établissements de santé, imposées par le gouvernement Charest.

Sont également arrivés à la CSN les 3800 membres du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, lors du conflit de travail de l'hiver dernier.

Mme Carboneau a dit voir dans cet accroissement de son effectif «un signe de santé, de vitalité de l'organisation», malgré plusieurs lois du gouvernement Charest qui ont heurté de front le mouvement syndical depuis deux ans.

Les délégués du congrès se pencheront sur la lutte contre les partenariats public-privé, la conciliation travail-famille et le travail à statut précaire.

Des thèmes on ne peut plus d'actualité comme les

licenciements collectifs et le développement régional sont également à l'ordre du jour.

Plusieurs régions du Québec viennent de vivre des licenciements collectifs ou fermetures d'entreprises, comme dans le textile à Huntingdon, dans la transformation de la viande chez Olymel ou au Walmart de Jonquière. L'industrie de l'amiante vit aussi des jours difficiles et, bien sûr, le bois d'œuvre.

Mme Carboneau se dit «préoccupée par l'avenir des régions» dans ce contexte et plaide pour que les licenciements collectifs soient mieux encadrés.

Elle aimerait que l'on s'inspire de ce qui existe dans certains pays d'Europe, où les entreprises ont une obligation de fournir des raisons pour ces licenciements collectifs, où elles sont soumises à des contraintes plus serrées en matière de transparence de l'information et d'avis à émettre.

«L'Europe a une approche plus complète, plus civilisée. Il y a des limites à vouloir jeter les gens par la fenêtre comme des Kleenex usagés», a déploré la dirigeante syndicale. Les entreprises ont des responsabilités à l'égard des communautés, a-t-elle ajouté.

Mme Carboneau, qui a été élue à la présidence de la CSN en mai 2002, sollicite un renouvellement de son mandat. Jusqu'ici, elle n'a pas d'opposition. Le congrès de la CSN se tient à Montréal jusqu'à samedi.

Presse canadienne

## Dépister simplement le cancer des ovaires

Toronto — Les spécialistes du cancer sont depuis longtemps à la recherche d'un test qui leur permettrait de diagnostiquer avec justesse et facilité le cancer des ovaires — l'un des types de cancer les plus meurtriers — alors qu'il en est encore à un stade précoce et qu'il est davantage possible de le traiter.

Une étude publiée aujourd'hui par un groupe de scientifiques canadiens et américains laisse espérer qu'un tel test puisse être en vue.

Les chercheurs rapportent en

effet qu'une prise de sang visant à dépister quatre protéines — ou «biomarqueurs» — s'est révélée hautement efficace pour détecter le cancer des ovaires parmi un groupe de 242 femmes, dont environ la moitié étaient aux prises avec la maladie.

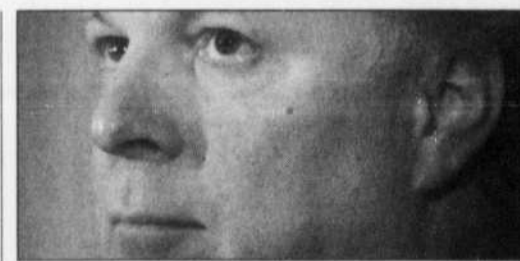
Mais bien que ces résultats soient extrêmement prometteurs, ils ne sont pas suffisants pour laisser croire que le test soit prêt à être utilisé comme moyen de dépistage auprès de millions de femmes apparemment en bonne

santé, a indiqué le principal auteur de l'étude, David Ward, biologiste moléculaire de Terre-Neuve-et-Labrador à l'emploi du Nevada Cancer Institute.

«Il n'est pas encore prêt pour une utilisation à grande échelle», a affirmé M. Ward depuis Las Vegas, hier.

«Il est considérablement plus sensible que tout ce que nous avons en ce moment, mais il y a encore des progrès à faire», a-t-il ajouté.

Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest

## Charest rejette les accusations de Landry

Même après sa fermeture, l'usine de Papiers Gaspésie de Chandler continue de soulever les passions. Alors que le président de la commission d'enquête, Robert Lesage, critique dans son rapport la gestion de l'ancien gouvernement péquiste, c'est au tour de Jean Charest de rejeter le blâme sur le Parti québécois.

M. Charest refuse d'assumer la responsabilité de la fermeture de l'usine Gaspésie. «Il faut bien travailler avec ce qu'on nous laisse comme legs. Essayer de présenter ça comme étant la faute du gouvernement actuel, c'est proprement absurde et ridicule», a dit Jean Charest hier lors d'un passage à Montréal. «Le rapport ne l'honore pas. Il devrait assumer ses responsabilités», a ajouté le premier ministre Charest.

Le premier ministre a répondu ainsi à Bernard Landry qui a affirmé, dimanche, que l'échec du plan de relance de la Gaspésie était plutôt imputable au Parti libéral.

«On a cherché par tous les moyens à ce que le projet puisse avoir un repreneur industriel», a affirmé Jean Charest. «On n'a épargné aucun effort pour y arriver et on va continuer à faire ces efforts-là.»

D'autre part, la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, a affirmé être en contact avec des industriels et avec la ville de Chandler afin de relancer l'économie de la région gaspésienne.

«C'est toujours notre grande priorité de trouver un partenaire intéressé à relancer Papiers Gaspésie», a dit la ministre.

Mme Normandeau a fait référence, entre autres hypothèses, à de nouveaux projets concernant l'énergie éolienne, qui seraient annoncés sous peu.

Presse canadienne

LES ACTUALITÉS

# Retour au camp de Westerbork

MICHELLE MACAFEE

Westerbork — Ernst Verduin n'est demeuré que quelques jours au camp de transit de Westerbork, dans le nord-est des Pays-Bas, avant que les Allemands ne les envoient, sa sœur et lui, au camp d'extermination d'Auschwitz.

Aujourd'hui âgé de 77 ans, M. Verduin a cependant appris il y a quelques années qu'il aurait peut-être pu profiter de ce bref séjour pour échapper au sort infernal ayant déchiré sa famille et l'ayant vu être transféré d'un camp à l'autre jusqu'à ce qu'il ait finalement été libéré, en 1945, à Buchenwald.

Durant une visite du camp, transformé en musée et centre commémoratif, il a découvert que les barbelés qui entourent toujours les lieux n'ont jamais été électrifiés, comme le croyaient les prisonniers.

«A ce moment, je me suis presque évanoui», s'est souvenu M. Verduin lors de son retour au camp de Westerbork, en compagnie de quelque 60 anciens combattants canadiens et de 13 jeunes délégués, à l'occasion des célébrations du 60e anniversaire de la libération des Pays-Bas.

«Si j'avais su que les fils n'étaient pas sous tension... Nous avons déjà discuté avec mes parents du fait que même si un membre de la famille risquait d'être tué, ceux qui pouvaient fuir devaient fuir»

Au lieu de cela, M. Verduin a survécu à la guerre grâce à son instinct — en sachant à quel moment se jeter au sol lorsqu'un officier SS était pris d'un accès de folie meurtrière, en mentant au sujet de son âge afin de se glisser parmi un groupe destiné à un camp de travail.

M. Verduin figure au nombre des 107 000 juifs néerlandais enregistrés comme étant des Tziganes — aussi connus comme des Roms — à être passés par les portes du camp de Westerbork entre le moment où les Allemands en ont pris le contrôle, en 1942, et celui de sa libération par les forces canadiennes, aux derniers jours de la Deuxième Guerre mondiale. À l'origine, le camp avait été construit afin d'accueillir les réfugiés juifs.

Pendant une période de 26 mois, 96 trains ont quitté Westerbork chaque mardi. Le dernier train est parti le 13 septembre 1944. Parmi ses passagers se trouvait la jeune Anne Frank, morte avec sa sœur à Bergen-Belsen en avril 1945, quelques semaines à peine avant la fin de la guerre.

Hier, M. Verduin s'est joint aux anciens combattants canadiens qui ont assisté à un service commémoratif sur les lieux. Ce service était l'un des derniers événements d'une semaine d'activités auxquelles ont pris part quelque 1500 ex-soldats canadiens afin de souligner le 60e anniversaire de la libération des Pays-Bas.



Paul Martin serre la main d'anciens combattants canadiens dans un cimetière situé près d'Utrecht, aux Pays-Bas. Le premier ministre de même que les trois chefs d'opposition sont aux Pays-Bas afin de participer aux célébrations entourant le 60e anniversaire de la libération.

PAYS-BAS

# «J'aurais aimé que nous soyons ici hier»

## Le premier ministre s'excuse auprès des anciens combattants

BRUCE CHEADLE



Des anciens combattants se recueillent dans un cimetière d'Apeldoorn, aux Pays-Bas.

Apeldoorn — Arrivé in extremis pour assister hier aux cérémonies soulignant le 60e anniversaire de la victoire alliée qui mettait fin à la Deuxième Guerre mondiale en Europe, le premier ministre, Paul Martin, a été reçu avec des fleurs fanées, des drapeaux canadiens moins fringants et des banderoles trempées.

M. Martin et les trois chefs de l'opposition, Stephen Harper, Gilles Duceppe et Jack Layton, sont arrivés aux Pays-Bas presque 24 heures après le défilé dans les rues d'Apeldoorn auquel quelque 200 000 Néerlandais ont participé pour célébrer l'anniversaire de leur libération de l'occupation nazie.

L'important défilé visait spécifiquement à honorer le Canada pour son rôle; des anciens combattants canadiens, émus, parlaient encore avec émerveillement de l'accueil qui leur a été réservé lorsque les dirigeants politiques canadiens ont fait irruption, hier.

«Avec ces gens qui vous remercient de cette façon, vous pleurez la moitié du temps», a dit, les gens rougis, Donald Pennell, 84 ans.

M. Pennell était parmi la quarantaine d'anciens combattants canadiens et leurs familles à avoir assisté au dépôt de gerbes au mo-

nument aux morts près d'Amersfoort avec MM. Martin, Harper, Duceppe et Layton.

Le premier ministre Martin avait changé l'horaire de son voyage aux Pays-Bas la semaine dernière de peur de ne pas être là au cas où une motion de censure à l'endroit de son gouvernement serait déposée en chambre.

La façon dont la question a été gérée et l'absence de représentants majeurs aux Pays-Bas la semaine dernière pour le début des cérémonies ont été vivement critiquées.

Le président de l'Association des anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada, Kenneth Henderson, n'a pas mâché ses mots. Selon lui, les dirigeants politiques canadiens n'ont pas rendu aux anciens combattants ce qui leur revenait.

«Le respect», a-t-il affirmé, détalant avec soin chacune des syllabes.

Les soldats canadiens qui se sont battus aux Pays-Bas il y a six décennies «ont mis leur vie en jeu et n'ont pas reçu le respect qui leur était dû», a affirmé M. Henderson.

Paul Martin s'est excusé hier pour le délai et s'est abstenu de rejeter la faute sur qui que ce soit.

«Malheureusement, il y a eu des

événements politiques à la maison qui ont fait obstacle, a dit le premier ministre. Je suis très, très heureux d'être ici aujourd'hui [hier]. J'aurais aimé que nous soyons ici hier.»

Vers la fin de la semaine dernière, Paul Martin a invité les autres dirigeants de parti et leurs épouses à l'accompagner aux Pays-Bas pour participer aux cérémonies. Ils ont fait le voyage à l'arrière de l'avion du premier ministre.

Mais, M. Martin s'était déjà engagé à participer à l'ouverture du nouveau Musée de la guerre à Ottawa dimanche. Le groupe s'est envolé de nuit pour Amsterdam et s'est dirigé directement vers le cimetière hier matin.

M. Harper a affirmé hier qu'«il n'y a pas de raison de ne pas être parti plus tôt», alors que, selon Gilles Duceppe, toute cette affaire est un signe de faible leadership.

«C'est au premier ministre de prendre une décision. Il est le premier ministre. S'il ne peut pas le faire, il n'a qu'à démissionner.»

Le néo-démocrate Jack Layton a pour sa part dit qu'«il n'y a simplement pas eu la volonté politique de la part des dirigeants».

«Et je prendrai une partie de la responsabilité moi-même pour cela», a-t-il dit.

Presse canadienne

# AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

### MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

- 1 - Faire converger en un point un faisceau lumineux. - Celui qui parle.
- 2 - Scintiller. - Qui concerne le raisin.
- 3 - Émouvoir. - Le premier.
- 4 - Emportement. - Essayer.
- 5 - Série de coups de baguettes. - Insecte véscant. - Touché.
- 6 - Enjoué. - Américium. - Deuxième calife des musulmans 581-644.
- 7 - Renard du Sahara. - Ancienne monnaie d'Espagne.
- 8 - Hargne. - Plante potagère.
- 9 - Embarcation. - Sa racine est comestible. - Drame.
- 10 - Fruit. - Naine.
- 11 - Rétroviseur. - Perroquet. - Cinquante et un.
- 12 - Champignon.

**VERTICALEMENT**

- 1 - Odorat du chien. - Fugitif.
- 2 - Grave offense. - Trou mural.

**Solution d'hier**

1418

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No 500-12-278739-051

**COUR SUPÉRIEURE**  
MARIE NICOLE EUGÈNE  
Partie demanderesse C.

FRITZ COQUILLON  
Partie défendresse  
**ASSIGNATION**

ORDRE est donné à FRITZ COQUILLON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal au local 1.120 dans les 60 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défendresse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 15 juillet 2005, à 9h00 en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de FRITZ COQUILLON.

Montréal, le 2005 MAI 05  
MARIE FRANCE LAVOIE  
Greffière adjointe

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

### AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

**HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12h00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet:  
[www.ledevoir.com/avis.html](http://www.ledevoir.com/avis.html)  
[www.ledevoir.com/offres.html](http://www.ledevoir.com/offres.html)  
Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

**LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE**

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

(514) 387-2541, poste 240  
Nous vous aiderons à les aider

[www.monde.ca](http://www.monde.ca)

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

[www.aqeta.qc.ca](http://www.aqeta.qc.ca)

### Appels d'offres

Société immobilière du Québec

#### Avis important

Les appels d'offres de construction, de services professionnels, de services auxiliaires et d'approvisionnement de la Société immobilière du Québec (SIQ) sont maintenant diffusés exclusivement par l'intermédiaire du Système électronique d'appels d'offres (SEAO) au [www.siq.qc.ca](http://www.siq.qc.ca).

Pour information: 1 866 669 7326

Les entrepreneurs ou fournisseurs doivent s'y référer pour l'achat des documents d'appels d'offres. Ceux-ci sont également disponibles par région et pour consultation seulement, aux bureaux de la SIQ et aux associations régionales de la construction (projets de construction).

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

[www.siq.qc.ca](http://www.siq.qc.ca)

**Environnement Canada**

### Montréal

**Prévisions météo**

AUJOURD'HUI	CE SOIR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Alternance de soleil et de nuages max 25	Possibilité d'averses min 12	Possibilité d'averses max 18, min 12	Ensoleillé max 11, min 0	Ensoleillé max 16, min 1

**La météo en un clin d'œil**

Hier	Normales
Max. 16	16.5
Min. 7	5.9
Precip. 0.0 mm	

Phases de la lune: 5/16 5/23 5/30 6/6

Canada	Le monde
St. John's 6/3	New York 20/8
Halifax 16/5	Chicago 30/15
Ottawa 27/10	Atlanta 28/16
Toronto 25/9	Miami 30/18
Winnipeg 11/7	Los Angeles 19/9
Edmonton 12/4	Rio de Janeiro 26/20
Regina 10/-2	Amsterdam 13/7
Vancouver 17/11	Moscou 16/11
Whitehorse 20/1	Paris 16/5
Yellowknife 11/-10	Sydney 23/16

Parlez directement avec un prévisionniste

**Météo Conseil**  
1-900-565-4455  
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL: [www.meteo.ec.gc.ca](http://www.meteo.ec.gc.ca)

La météo canadienne sur le Web

## LES ACTUALITÉS

Conflit à l'OSM

## Des musiciens sont invités à ne pas jouer les scabs

CHRISTOPHE HUSS

Les musiciens contactés par le Concours musical international de Montréal (CMIM) pour faire partie de l'orchestre chargé d'accompagner, en lieu et place de l'OSM, les finalistes du concours, la semaine prochaine, sont-ils victimes de pressions individuelles pour les amener à décliner l'invitation, voire à se désister? La Guilde des Musiciens du Québec est-elle impliquée dans ces pressions? Si tel est le cas, la Guilde des musiciens du Québec n'est-elle pas en train de défendre certains musiciens au dépens d'autres musiciens appartenant à la même Guilde? Voilà les principales questions auxquelles aura à répondre ladite Guilde lors de la conférence de presse qui se tiendra ce matin au sujet de la grève à l'Orchestre symphonique de Montréal.

Joint hier, Gérard Masse, président de la Guilde des musiciens du Québec, a remis avec empressement nos questions à aujourd'hui. En tout cas, le climat apparaît malsain, des musiciens faisant état, sous couvert d'anonymat, d'appels téléphoniques les incitant fortement à ne pas devenir des «scabs» (briseurs de grève). La situation à ce jour est la suivante: le CMIM affirme avoir eu, hier après-midi, trente-cinq réponses positives et deux désistements. Assurément, l'orchestre du CMIM, qui doit accompagner des jeunes chanteurs venus de toute la planète, n'est pas encore constitué. Et sa constitution piétine. En effet, Albert de Vito, engagé par les Jeunesses Musicales du Canada pour former l'orchestre, s'est désisté. Joint au téléphone, il nous a confirmé son engagement, puis son désistement. Interrogé sur les raisons de ce désistement, à savoir si lui aussi aurait été victime d'appels comminatoires, M. de Vito, la voix troublée, s'est mis à se demander s'il devait «vraiment répondre à ces questions», avant d'achever l'entretien en disant: «Ce sont des raisons très personnelles.»

Le discours officiel est policé: «Il y a une recommandation de l'Association des musiciens de l'OSM demandant aux musiciens de respecter les piquets de grève et il y aura un appel à la solidarité de la part de la Guilde des musiciens», nous dit Jean-Marc Leclerc président du comité de négociation des musiciens de l'OSM. Le CMIM se trouve donc au cœur de la tourmente bien malgré lui. Les Jeunesses Musicales du Canada, qui organisent ce concours, font affaire avec un organisme, l'OSM, qui ne peut plus offrir ses services en raison de la grève. Or le CMIM a bien du mal à trouver un autre fournisseur, en l'occurrence un orchestre composé de musiciens pigistes. En d'autres termes, si Molson était en grève, le syndicat des brasseurs de bière interviendrait-il pour demander à Labatt et consorts de ne pas fournir en bière les clients de Molson? Intéressante question, que l'on posera également aujourd'hui!



Il faisait beau hier, et les musiciens en grève de l'OSM en ont profité pour faire prendre l'air à leurs instruments.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## La CMM cultive 15 grappes industrielles

Un fonds de six millions sera constitué pour stimuler des projets créateurs d'emplois

JEANNE CORRIVEAU

Les villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) comptent sur les grappes industrielles, un concept si cher au maire Gérard Tremblay, pour rendre plus concurrentielle la région de Montréal à l'échelle mondiale. Main dans la main, la CMM, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le secteur privé investiront six millions de dollars pour la création de ces grappes destinées à stimuler des projets créateurs d'emplois.

La CMM, qui a lancé hier son plan de développement économique, souhaite créer 15 grappes industrielles dans la grande région de

Montréal. Quatre d'entre elles ont déjà vu le jour, soit celles de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des technologies de l'information et du cinéma. D'autres viendront s'y ajouter selon quatre grandes classes, qu'il s'agisse des «grappes de compétition», des «grappes de rayonnement», des «grappes de pointe» et des «grappes de production.»

Rappelons que le concept de grappe industrielle permet de réunir autour d'une même table des représentants d'un secteur donné de l'industrie et ceux des gouvernements afin d'élaborer des stratégies de développement. «Ce n'est pas une stratégie défensive qu'on veut, c'est une stratégie offensive. Par exemple, la grappe du cinéma, dirigée par Fran-

çois Macerola, va recenser des projets concrets qui permettront le développement de ce secteur industriel. Ça va être la même chose pour le tourisme, pour l'environnement, pour la mode et les textiles et la grappe de l'habitat construction dans la Communauté métropolitaine de Montréal», a expliqué hier Gérard Tremblay.

Les six millions de dollars du «Fonds de compétitivité» serviront notamment à créer, pour chaque secteur déterminé, un «secrétariat de grappe» qui aura pour rôle «d'animer la grappe» et «d'être le gardien de la vision commune», peut-on lire dans le plan dévoilé hier à la presse.

«L'idée n'est pas de mettre en place des structures, a précisé Gérard Tremblay. L'idée est de s'as-

surer d'une meilleure synergie, une complémentarité entre tous les intervenants, mais surtout, l'identification de projets concrets qui vont générer des emplois et de la richesse pour la communauté, le Québec et le Canada.»

La CMM souhaite améliorer sa performance économique avec le plan qu'elle vient de lancer. Notons que, selon les données concernant le produit intérieur brut par habitant (PIB), elle se retrouve actuellement au dernier rang des 26 régions métropolitaines nord-américaines comptant plus de deux millions d'habitants et qu'elle aimerait bien grimper dans ce classement.

Le Devoir

## L'Université de Sherbrooke investit à Longueuil

Un complexe de 120 millions sera construit à côté de la station de métro

Longueuil — L'Université de Sherbrooke a annoncé hier la construction d'un complexe de 120 millions de dollars à Longueuil, au sud de Montréal.

L'édifice, comportant une tour de 17 étages et une autre de 12 étages, sera érigé en deux étapes à côté de la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

La première phase, de l'ordre de 75 millions, comprend la tour universitaire de 17 étages et un atrium qui seront ouverts en 2008. L'atrium servira, notamment, de lieu de rassemblement et d'événements sociaux et culturels, de lieu d'expositions et de restauration.

La seconde phase, de l'ordre de 45 millions, consiste en une tour de 12 étages dont la construction pourrait débuter d'ici cinq ans en fonction du développement des activités du Campus de Longueuil.

Bruno-Marie Béchar, recteur de l'Université de Sherbrooke, a donné le coup d'envoi du projet lors d'une conférence de presse qui réunissait, à Longueuil, une centaine d'intervenants sociaux et économiques de la Montérégie et

de membres de la communauté universitaire de Sherbrooke.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a autorisé la construction de l'édifice dans la perspective d'une hausse de 38 % de l'effectif étudiant au Campus de Longueuil.

L'Université de Sherbrooke installera dans le nouveau complexe plusieurs groupes de recherche, les bureaux de son Université du troisième âge, qui compte près de 3500 inscriptions en Montérégie, ainsi que les activités de formation sur mesure pour les entreprises,

les organismes, les associations et les ordres professionnels.

L'Université de Sherbrooke a fondé son Campus de Longueuil en 1989. Il compte aujourd'hui quelque 10 000 personnes en lien avec les neuf facultés de l'Université.

D'ici 2008, la Ville de Longueuil investira au moins 38 millions dans ce secteur pour améliorer la circulation, la fluidité du réseau routier, l'accessibilité aux transports collectifs et l'aménagement de stationnements.

Presse canadienne

## Des DVD ne respectent pas les dispositions de la loi 101

NORMAN DELISLE

Québec — Certains DVD distribués au Québec contreviennent à la loi 101.

Un Québécois amateur de ce genre de divertissement vient de transmettre à cet égard un volumineux dossier au gouvernement Charest.

Steve Gagné, un citoyen de Québec, a analysé des centaines de DVD distribués au Québec, ainsi que leur pochette d'emballage.

Les grands distributeurs de DVD «négligent toujours de se conformer aux obligations contenues à l'article 51 de la Charte de la langue française, notamment celle d'offrir des emballages francisés pour les films dont la trame sonore est en français», écrit M. Gagné dans un document de plus de 200 pages transmis à la ministre Line Beauchamp. Le document est illustré de nombreuses photographies et photocopies de pochettes fautives.

M. Gagné cite plusieurs multinationales américaines du cinéma dont les produits contreviennent ainsi à la loi 101.

Il invite le gouvernement à renforcer la loi 101 par l'ajout d'un article, afin de contrer «l'anglobalisation» du marché du DVD au Québec et de protéger la langue française.

Parmi les irrégularités relevées dans le dossier compilé par M. Gagné, on note les suivantes:

- des emballages de DVD ne sont pas conformes à la loi, car elles ne sont écrites qu'en anglais;
- des DVD sans la trame sonore française circulent au Québec alors que cette trame française est disponible ailleurs dans le monde;
- les suppléments (qu'on appelle les «bonus») de certains DVD ne sont souvent qu'en anglais, sans sous-titres;
- la distribution de la version française d'un DVD est parfois limitée. Les quelques copies françaises disparaissent des tablettes pour ne faire place qu'à la version anglaise. On habitue ainsi le consommateur à se procurer la version anglaise;
- des versions spéciales de certains films, appelées «éditions pour collectionneurs», ne comprennent que la version anglaise, même si l'édition originale avait été distribuée en français;

■ enfin, des classiques français arrivent au Québec avec des emballages rédigés exclusivement en anglais. Ou encore la version française n'est disponible que plusieurs mois après la version anglaise.

Au cabinet de la ministre Beauchamp, une adjointe, Mélanie Maisonneuve, a indiqué à M. Gagné que plusieurs des lacunes soulevées ne constituaient pas des transgressions à la loi 101.

C'est le cas notamment de l'absence de trames sonores en français pour certains DVD.

Mais les plaintes portées par M. Gagné auprès de l'Office ont amené huit commerçants québécois à devoir retirer des DVD. De plus, deux entreprises étrangères ont reçu une mise en demeure, a expliqué Pierre Millette, porte-parole de la ministre Beauchamp.

À l'Office de la langue française, on admet que l'immense popularité du DVD comme support de diffusion culturelle «commande d'être attentif à l'évolution du marché de langue française, et de ne pas accepter de nous soumettre à des décisions commerciales prises par les grands producteurs.»

Le porte-parole de l'Office, Gérard Paquette, a souligné à la Presse canadienne qu'il y a «certaines inégalités de traitement en ce qui a trait à la commercialisation des films DVD, car le territoire du Québec est considéré par l'industrie comme faisant partie de la zone 1, soit la zone américaine, par rapport aux films offerts en France, dans la zone 2, dite zone internationale.»

Mais au sujet de l'emballage des DVD, seuls ceux ayant une trame sonore en français doivent obligatoirement être présentés dans un emballage comportant des renseignements en français, explique M. Paquette.

Les autres films sont vus comme des produits culturels et leur emballage peut être rédigé uniquement en anglais.

Enfin, l'Office de la langue française souligne qu'il existe un marché «gris», c'est-à-dire un marché qui favorise l'offre de produits en solde qui n'étaient pas originellement destinés au marché québécois, et dans lesquels les règles linguistiques sont souvent transgressées.


Presse canadienne

EN BREF

## Une patinoire réfrigérée au mont Royal


La Ville de Montréal commence cette semaine les travaux de construction de la patinoire réfrigérée du mont Royal ainsi que le réaménagement des abords du lac aux Castors. Les travaux se poursuivront tout l'été et devraient être terminés au mois de novembre prochain. Compte tenu de la technique utilisée pour construire la patinoire, il faudra

excaver plus profondément que prévu et du dynamitage sera nécessaire, ont prévenu les autorités municipales. On procédera aussi à la coupe de 22 arbres, dont certains sont malades ou appartenant à des espèces indésirables, mais on en plantera une soixantaine d'autres aux alentours. Annoncé il y a deux ans, le plan de réaménagement prévoit également la restauration du pavillon du mont Royal. Les investissements prévus sont de l'ordre de huit millions de dollars, dont deux millions seront assumés par un partenaire privé. — Le Devoir



**ROLEX**

**SERVICE**



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN  
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE  
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

*Bijouterie*  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

## É D I T O R I A L

## Semer à tout vent

Tout s'achète. C'est ce qu'a compris le premier ministre Paul Martin qui puise sans retenue dans le trésor fédéral pour préparer la prochaine élection. Il suffit de crier plus fort que les autres pour avoir sa part des largesses libérales comme l'ont fait avec succès le chef du NPD, Jack Layton, et les premiers ministres de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de l'Ontario. La chose pourrait peut-être donner des idées à Jean Charest.

**E**n raison de l'état de faiblesse dans lequel se trouve son gouvernement, Paul Martin n'a d'autre choix que se rendre aux revendications des uns et des autres. Si, par réflexe, il oppose d'abord un non très ferme à leurs demandes, il finit généralement par composer. Ce fut vrai une autre fois ce week-end avec le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty. Alors qu'il l'accusait, il y a encore quelques jours, de faire le jeu des séparatistes en reprenant à son compte le thème du déséquilibre fiscal, voilà que les deux hommes faisaient la paix samedi.

Il aura suffi d'une campagne de presse intense d'à peine trois mois pour que M. McGuinty fasse plier son homologue fédéral. Il n'aura pas eu le paiement comptant de 5 milliards qu'il réclamait, mais il est tout de même reparti d'Ottawa avec une garantie de transfert de 5,75 milliards qui devront être versés sur une période de cinq ans.

Avant de céder, M. Martin a fait un simple calcul de rentabilité. L'Ontario étant la province où se jouera le sort de son gouvernement, il lui fallait éviter de se mettre à dos la machine électorale de Dalton McGuinty. L'entente de samedi élimine le risque d'un vote de protestation des libéraux ontariens contre son gouvernement. Sur le plan de la mathématique électorale, c'est un bon coup qui s'ajoute à l'accord avec le NPD sur le budget qui devrait éviter un glissement du vote libéral vers le NPD.

Paul Martin en est réduit à additionner les votes. L'homme qui promettait de faire de la politique différemment fait aujourd'hui dans la triviale électorale. Son état de faiblesse est tel que les promesses ne suffisent plus. Ceux qui frappent à sa porte veulent des ententes fermes qui engageront le prochain gouvernement quel qu'il soit.

Le premier ministre Martin peut accueillir ces requêtes grâce aux surplus budgétaires dont il dispose. Ce n'est pas sans raison qu'il refusait l'autonomie dernière la demande des provinces de corriger une partie du déséquilibre fiscal en augmentant les sommes dévolues à la péréquation. Il préservait ainsi la cagnotte qui lui permet maintenant de semer à tout vent.

En agissant ainsi, M. Martin affaiblit le front commun des provinces sur le déséquilibre fiscal. Plusieurs premiers ministres ont compris qu'il valait mieux dans le contexte politique actuel faire cavalier seul. Le Conseil de la fédération, créé à l'initiative du premier ministre Charest, poursuit malgré tout ses études sur la question, mais quand arrivera le moment de les présenter à une prochaine, mais incertaine, conférence fédérale-provinciale, il se pourrait que les surplus d'Ottawa aient été dispersés aux quatre vents.

Jean Charest a adopté pour sa part une approche modérée. Il s'est débarrassé de son ministre des Finances, Yves Séguin, qui réclamait à cor et à cri 2,5 milliards de plus en péréquation, estimant que le travail de coulisses de son remplaçant, Michel Audet, serait plus efficace. Force est de constater que cette stratégie ne fonctionne guère, alors que celle de Dalton McGuinty porte ses fruits. Et que pendant ce temps, l'argent file sous le nez du Québec.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## Leçons d'un fiasco

**I**l n'a pas fallu longtemps aux acteurs du drame de Papiers Gaspésia avant de réagir à la publication du rapport du commissaire Robert Lesage. On les comprend, car le rapport est accablant pour l'ex-gouvernement de Bernard Landry autant que pour Tembec, la SGF et les syndicats de la construction FTQ. Absence de planification, confusion dans la définition des rôles entre actionnaires, absence d'instruments de contrôle adéquats, encadrement déficient, relations de travail pourries, comportements syndicaux malveillants... Le parfait cocktail de l'échec annoncé.

Dimanche, M. Landry a rejeté avec force les conclusions du rapport. Certes, la commission pousse loin ses recommandations en voulant fixer des limites aux interventions de l'État dans les grands projets. Par exemple, elle recommande que les représentants des organismes investisseurs publics se contentent de jouer un rôle d'observateurs. Or, voilà un parti pris idéologique qui heurte les convictions d'un social-démocrate comme Bernard Landry.

Cela dit, il ne s'agit là que d'une des 27 recommandations de ce rapport de plus de 300 pages qui, dans l'ensemble, confirme les rumeurs qui avaient circulé depuis l'annonce du projet, en décembre 2001. Contrairement à ce que prétend M. Landry, les dépassements de coûts ont commencé dès les premières semaines et les rapports de suivi rédigés par la firme d'ingénieurs-conseils Amec au profit des créanciers laissaient entrevoir d'autres dépassements et retards dès 2002, soit bien avant la fin du mandat péquiste.

Quant aux causes de ce fiasco, là encore, la commission a raison de conclure qu'elles remontent à l'origine du projet alors qu'on a presque forcé la main de Tembec, une société privée, pour qu'elle investisse dans un projet auquel elle ne croyait pas. En échange de cette implication d'un opérateur d'expérience, le gouvernement a même accepté d'annuler une pénalité imposée à Tembec par Investissement Québec pour ne pas avoir effectué un investissement de 150 millions promis pour son usine de Matane.

À la tête du projet Gaspésia dont elle devait assumer la gestion, Tembec avait nommé des gens incompetents, incapables de se faire respecter par les syndicats qui se comportaient comme si ce chantier financé par le Fonds de solidarité FTQ leur appartenait. Les conflits se sont succédés tout au long des travaux, même après que les syndicats eurent obtenu la tête du directeur général.

À entendre les réactions outrées de tous les groupes mis en cause par le rapport, personne ne serait responsable de la fermeture du chantier de la Gaspésia qui a englouti des centaines de millions de fonds publics. Or, la commission confirme que le projet était mal ficelé. En recommandant des changements aux lois de la construction et aux processus de réalisation des grands projets publics, elle a rempli son mandat comme on le lui avait demandé.

Malheureusement, il ne semble pas que le message ait été compris, notamment par le chef du Parti québécois. M. Landry ne voit-il pas qu'en niant l'évidence dans ce dossier, comme dans celui du métro de Laval, il s'enfoncé dans le rôle du politicien qui ne parvient pas à faire oublier son passé aux dépens de l'avenir de son parti?

j-rsanacon@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## UNE IDÉE DE CHAREST POUR RELANCER L'USINE GASPÉSIA...

EXIGEZ LES ESSUIE-TOUT  
QUI ABSORBENT LE LIQUIDE  
À LA VITESSE DE L'ÉCLAIR...



... ET SON SUPPORT-DÉROULEUR  
PRATIQUE!



## Recette pré-électorale

M. Williams, premier ministre de Terre-Neuve et Labrador a arraché 2,6 milliards du gouvernement de M. Martin. Pour le faire plier, il avait enlevé tous les drapeaux canadiens des édifices de sa province, ce qui mettait ce dernier dans l'embarras.

M. McGuinty, premier ministre de l'Ontario vient d'arracher 5,75 milliards du même M. Martin. Pour le faire plier, il a abusé de sa résistance déjà affaiblie, par une négociation de 10 heures d'affilée.

M. Charest, premier ministre du Québec a arraché au fédéral l'asymétrie en santé. Il n'a eu qu'à souligner que ça ne coûtait rien au Trésor central et, en plus, que ça se plaçait très bien dans un discours électoral, genre: «Québécoises et Québécois, vous êtes, grâce à nous, devenus asymétriques.»

Gilles Husquet  
Saint-Hyacinthe, le 8 mai 2005

## Quelle crédibilité?

Après avoir fait des entorses à la vérité pendant son passage à la commission Gomery et après ses trous de mémoire, qui oserait accorder de la crédibilité au sieur [Alfonso] Gagliano? Voilà que certains médias en font leur vedette du jour pendant leurs heures de grande écoute.

Influencé toute sa carrière par un certain Chrétien et fort probablement «coaché» par lui en coulisses, il règle ses comptes publiquement avec Paul Martin, croyant dévier les projecteurs de sa répugnante façon de gérer les biens publics.

Il se plaint qu'il a injustement été délogé de son poste d'ambassadeur par Paul Martin, mais oublie-t-il qu'il a été délogé du ministère des Transports par son mentor Chrétien?

Encore une preuve qu'il a les trous de mémoire qu'il veut!

François Harvey  
Alma, le 2 mai 2005

## Wal-Mart parle chinois

Wal-Mart parle sûrement chinois. L'an dernier, la plus grande chaîne de magasins du monde, avec 1,4 million d'associés non syndiqués, importa de Chine 18 milliards de dollars de marchandises selon le magazine *Newsweek* du 9 mai. Des 6000 fournisseurs

de Wal-Mart, 80 %, 5000 sont implantés dans ce pays d'Asie aux salaires de misère. En 15 ans, aux États-Unis, les importations chinoises ont augmenté de 1600 %, alors que les exportations américaines vers la Chine ont progressé de 415 %. En conséquence, l'avenir est à l'enseignement du chinois plutôt qu'à celui du français dans les écoles américaines.

Noël Lapierre  
Jonquière, le 8 mai 2005

## Le serment du test (bis)

L'histoire du Québec peut servir à appuyer bien des causes, y compris les positions souverainistes et fédéralistes, mais il faut éviter de sombrer dans la caricature facile. Quand Claude G. Charron affirme que, après la conquête, les Canadiens ne pouvaient accéder à aucune fonction publique, y compris le «simple poste de crieur public», sans d'abord prêter le serment du test («Le serment du test», *Le Devoir*, 5 mai 2005), il ne fait que répéter un vieux mythe de l'histoire du ressentiment.

Au Québec, l'exclusion des catholiques avant 1775 se limite à un nombre restreint de postes supérieurs (juges, conseillers du gouverneur, etc.) et ne s'étend pas à la plupart des fonctions publiques. Donc, dans la période 1764-1775, on retrouve des Canadiens catholiques qui assument les fonctions de crieur, sans pour autant être soumis au serment du test; certains sont même d'anciens huissiers du Régime français qui poursuivent ce métier malgré le changement de métropole. Dans les campagnes, les principaux officiers locaux, les baillis, sont presque tous des habitants, élus par leurs voisins. Même des fonctionnaires importants comme les grands voyers (principaux officiers de la voirie) sont des catholiques.

Ce n'est pas que l'administration coloniale britannique soit particulièrement bienveillante. Elle n'a tout simplement pas le choix de se rabattre sur le savoir-faire local de la population canadienne, ce qui cadre très bien avec sa philosophie d'un mode de gouvernement indirect.

Donald Fyson  
Québec, le 5 mai 2005

## La fin d'un enseignement non catholique

L'abolition de l'enseignement religieux dans

les écoles du Québec est un acte arbitraire et contraire à la démocratie.

Quand les parents avaient la liberté, ils optaient pour son maintien. Étrange, par conséquent, qu'on estime sa présence contraire aux droits et libertés des gens et que l'abolition de cette liberté soit présentée comme une liberté.

Par contre, cette abolition est un bienfait pour la foi catholique, parce que, depuis deux générations, l'école n'enseignait plus la foi de l'Église dans ses cours d'enseignement catholique.

Ce n'est pas par hasard qu'une forte majorité d'étudiants en retenaient que la foi chrétienne était au moins absurde et au plus une coloration folklorique dépassée.

Le seul de nos propres enfants qui ait pris ces cours au sérieux est le seul qui se soit éloigné du Christ pendant plusieurs années; d'ailleurs avec, comme conséquence, bien des souffrances humaines personnelles. D'autres, parmi nos enfants, entrent en classe de religion catholique en priant le Seigneur de les protéger contre l'enseignement qu'on souhaitait leur inculquer.

En fait, l'enseignement scolaire de la religion catholique a essentiellement servi à immuniser deux générations de Québécois contre la foi au Christ, en leur communiquant des lambeaux de foi décédée. Par suite, l'ensemble des Québécois ont la profonde certitude de connaître la foi d'une Église catholique dont ils n'ont que faire.

En réalité, ils ont été rendus ignorants des données et de l'intelligence de la foi par ceux qui faisaient mine de les leur enseigner. Observez d'ailleurs le choc et le désarroi de ces milieux d'enseignement et de pédagogie «religieux» devant l'élection de Benoît XVI, un pape catholique dont ils ne reconnaissent pas la religion.

Comme ces milieux ne seront réformables que par la tombe, vers laquelle ils se hâtent, l'arbitraire gouvernemental qui frappe leur œuvre d'interdit ne peut que favoriser la liberté des personnes qui voudraient aller à la source du Christ.

Il ne leur restera que l'Église fidèle au Christ en Benoît XVI et son catéchisme de l'Église catholique, lequel n'aurait jamais franchi les obstacles de l'enseignement scolaire confessionnel.

Paradoxalement, les personnes qui viennent arbitrairement de refuser l'enseignement de l'Église aux parents du Québec leur auront donné accès à cet enseignement.

Georges Allaire  
La Pocatière, le 5 mai 2005

## LIBRE OPINION

## Les jeunes: des intelligences en éveil

GUY FERLAND  
Professeur de philosophie,  
Collège Lionel-Groulx

**À** quoi ressemblent des jeunes de 16 à 20 ans dans la société d'aujourd'hui? Eh bien, s'ils s'apparentent aux 4500 élèves auxquels j'ai enseigné depuis 15 ans, on pourrait les décrire comme des intelligences en éveil.

En fait, ils ne ressemblent pas du tout aux images toutes faites qui circulent dans l'opinion publique: des jeunes désillusionnés, imbus d'eux-mêmes, désœuvrés, revenus de tout, hypermatérialistes et individualistes. Des enfants moutons, affirment certains. Ils sont tout le contraire de cela, pour peu qu'on leur donne la chance de le manifester. En réalité, chaque fois que je lève les yeux sur eux, je remarque dans leurs regards de l'intelligence qui cherche un chemin, une voie afin de s'extérioriser.

Bien sûr, l'esprit qui transperce leurs prunelles revêt différentes formes. Il y a les intelli-

gences éclatantes, celles qui s'expriment par le regard flamboyant des élèves heureux d'apprendre et qui semblent toujours en vouloir plus. Ce sont celles-là qu'on remarque immédiatement dans une classe.

Il y a également des intelligences ténébreuses, qui se révèlent souvent dans des attitudes obscures, comme chez les gothiques. Ceux-ci sont surtout sombres dans leur apparence, mais une petite flamme vacille toujours au fond de leur personnalité. Il suffit de l'alimenter. Il y a aussi les intelligences de braises, celles qui couvent sous le conformisme, mais qui ne demandent qu'un souffle avant de s'enflammer. Ce sont les plus nombreuses.

Evidemment, il y a quelquefois, mais rarement, des intelligences qui semblent mortes, aux regards éteints. Souvent cette attitude cache des blessures profondes. Des jeunes abandonnés, solitaires, qui cherchent une bouée à laquelle s'accrocher.

Tous ces jeunes ont des rêves, des désirs et de l'énergie à revendre quand on réussit à ac-

crocher leur attention. Ils ne sont pas encore atteints par les maux du siècle: le cynisme et le négativisme qui font qu'on ironise sur tout et qu'on ne croit plus personne.

Au contraire, ils cherchent des idées nouvelles, de la nourriture spirituelle à se mettre sous la dent. Ils veulent aller au-delà des apparences dans lesquelles on les confine trop souvent. Car ils ne sont pas seulement beaux et belles par la jeunesse de leur corps, mais bien plus par leur soif de savoir et leur désir de trouver des idéaux.

À l'heure où les politiciens mentent de façon éhontée, où les modèles d'intégrité et de discipline se font rares dans la société, où les dettes déçoivent, où la tricherie semble omniprésente dans toutes les sphères d'activité, où les scandales se succèdent à un rythme effarant, rencontrer 150 jeunes de 16 à 20 ans chaque semaine devient une cure de désintoxication contre le cynisme ambiant et redonne espoir en l'être humain qui a encore toutes les possibilités devant lui.

## IDÉES

## La réélection de Blair, une leçon pour le PQ

MATHIEU LABERGE

Diplômé en science économique à l'Université de Montréal et candidat à la maîtrise en économie à l'université de Nottingham (Royaume-Uni)



Tony Blair

JEFF J MITCHELL REUTERS

**P**eu importe la majorité réduite dont il a été crédité, Tony Blair a réussi l'exploit qu'aucun avant lui n'avait atteint: faire élire un parti de gauche pour un historique troisième mandat dans la très conservatrice Angleterre.

Étonnement, les parallèles entre l'élection britannique du 5 mai 2005 et l'élection québécoise du 14 avril 2003 sont multiples. Dans les deux cas, la présence d'un tiers parti est venue troubler les cartes des stratèges des partis traditionnels. Tout comme aux élections québécoises de 2003, les électeurs britanniques avaient l'impression d'aller voter pour le moins mauvais des candidats plutôt que pour le meilleur.

Néanmoins, le Parti travailliste a été victorieux là où le Parti québécois de Bernard Landry a échoué. Ce succès de Tony Blair peut s'expliquer de maintes façons mais, essentiellement, il repose sur une seule prémisse: offrir aux électeurs ce qu'ils attendent d'un parti de gauche en 2005.

## Objectifs et résultats

Depuis qu'il est au pouvoir, le Parti travailliste a adopté une gestion par objectifs qui rend les politiques publiques accessibles à l'ensemble des électeurs et qui obligent à des résultats. Ce faisant, Tony Blair a demandé aux électeurs de le juger sur les résultats atteints par son gouvernement.

Plutôt que de miser sur des engagements vagues qui distribuent les bonbons à tous et auxquels plus personne ne croit, le Parti travailliste a publié un dé-

but de chaque élection cinq cartes d'engagements chiffrés et concrets qui représentaient ses objectifs pour le futur mandat. Cette stratégie a permis aux électeurs de suivre à la lettre les progrès du gouvernement et de le juger en conséquence une fois la campagne électorale suivante déclenchée. Du coup, Tony Blair a pu survivre aux multiples scandales dont son gouvernement a été accusé, dont la fameuse guerre en Irak.

Dans l'orientation de ses politiques publiques, le gouvernement Blair a également su allier le pragmatisme nécessaire à un bon gouvernement et l'idéalisme caractéristique des partis de gauche. Tout en renforçant les pouvoirs des institutions publiques nécessaires à assurer le bien-être de ses concitoyens, le gouvernement n'a pas hésité à y laisser intervenir le secteur privé. Ainsi, la National Health Service (NHS) britannique demeure un réseau public d'hôpitaux et de cliniques médicales qui est toutefois complété par un réseau privé bien développé.

Au cours du dernier mandat, les travaillistes ont même favorisé le développement d'unités de service privé au sein des hôpitaux publics. Et pourquoi pas! Si cette solution permet de générer de nouveaux revenus tout en désengorgeant les corridors du réseau public de santé. Des sondages montrent d'ailleurs que les Britanniques ne perçoivent pas les services privés comme étant meilleurs que les services publics, mais bien comme étant plus rapides.

Finalement, le parti de Tony Blair a misé fort sur le passage d'une intervention basée sur les taxes et les subventions générales vers une approche de gestion pour les services aux citoyens. Ils ont donc mis en place des mécanismes qui atteignent leur objectif de façon beaucoup plus systématique en responsabilisant les contribuables.

Tout en maintenant un financement de base pour les écoles primaires et secondaires, le gouvernement Blair a permis aux écoles publiques les plus performantes de se doter de fondations privées qui amasseraient des fonds auprès des parents. Ces

derniers sont donc directement incités à prendre une part plus importante dans le développement de l'institution scolaire de leurs enfants. Parallèlement, les écoles les moins performantes seront transformées en académies municipales financées conjointement avec le secteur privé, assurant ainsi l'égalité des chances.

## La clef de voûte: le leadership

Ce troisième mandat ne se serait pas matérialisé sans le leadership de Tony Blair, principalement à deux égards. En tant que chef du Parti travailliste, il a raisonnablement les éléments les plus radicaux de son parti de sorte à se donner une marge de manœuvre dans le choix de ses politiques.

Il a ensuite redéfini l'échiquier politique en incarnant la «nouvelle gauche»: une gauche idéaliste tout en étant pragmatique dans son style de gouvernement. Une gauche moderne qui relègue aux oubliettes l'interventionnisme au moyen de taxes et de subventions au profit d'une approche plus prometteuse et plus équitable pariant sur la participation et la responsabilisation des citoyens. Cette stratégie l'a bien servi jusqu'à maintenant, puisqu'il a réussi à survivre à la vague conservatrice qui balaya le monde occidental, des États-Unis à la France.

Reste maintenant à voir si la gauche québécoise emboîtera le pas. Les perspectives d'avenir sont sombres de ce côté. Le Parti québécois s'est déjà prononcé contre la participation du secteur privé en santé et a démontré à plusieurs reprises qu'il favorisait le recours à un interventionnisme unilatéral de l'État. Qui plus est, aucune figure de proue de la gauche québécoise ne semble prête à tempérer son aile radicale, pas même au sein du parti de Bernard Landry.

Le congrès des troupes péquistes, le mois prochain, devrait être le moment clé qui indiquera jusqu'où les militants de gauche sauront s'adapter et tirer les leçons de cette victoire historique des travaillistes britanniques.

## Congrès de l'ACFAS

## Bâtir le catalogue de la génétique de l'asthme

CATHERINE LAPRISE

Professeure, chercheuse au Centre de médecine génétique communautaire, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les déterminants génétiques de l'asthme, Université du Québec à Chicoutimi

Dans le cadre du congrès de l'ACFAS 2005 qui se tient cette semaine à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), des dizaines de chercheurs de tous horizons feront part des résultats de leurs plus récentes recherches. Pour l'occasion, nous publions dans cette page des textes rédigés à notre demande par des professeurs de l'université d'accueil du congrès et qui donnent un aperçu de leurs travaux.

**L'**asthme est une maladie pulmonaire chronique qui se manifeste par une difficulté à respirer. Les voies respiratoires des asthmatiques sont hypersensibles ou hyper-réactives, elles se rétrécissent dans certaines conditions (exposition à des allergènes par exemple) ce qui nuit à la circulation de l'air.

Aujourd'hui, il est reconnu que cette obstruction est causée par une inflammation et un resserrement des muscles qui entourent les voies respiratoires. L'asthme est donc une maladie respiratoire complexe et les chercheurs reconnaissent que l'asthme résulte de la coexistence de facteurs génétiques et environnementaux.

Dans les dernières décennies, on a assisté à une augmentation constante du nombre de cas d'asthme. Toutefois, la contribution relative des facteurs environnementaux (tabagisme, pollution, alimentation, etc.) et des facteurs génétiques liée à cette augmentation n'est toujours pas connue avec précision.

Nos activités de recherche se concentrent sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme, en portant une attention particulière aux déterminants génétiques impliqués dans la réaction inflammatoire de l'asthme et des autres conditions associées à l'asthme (allergies et rhinite par exemple). Elles portent aussi sur le développement de méthodes d'application des connaissances acquises par l'étude de cette affection, c'est-à-dire la mise au point d'outils pour améliorer la prévention et le traitement.

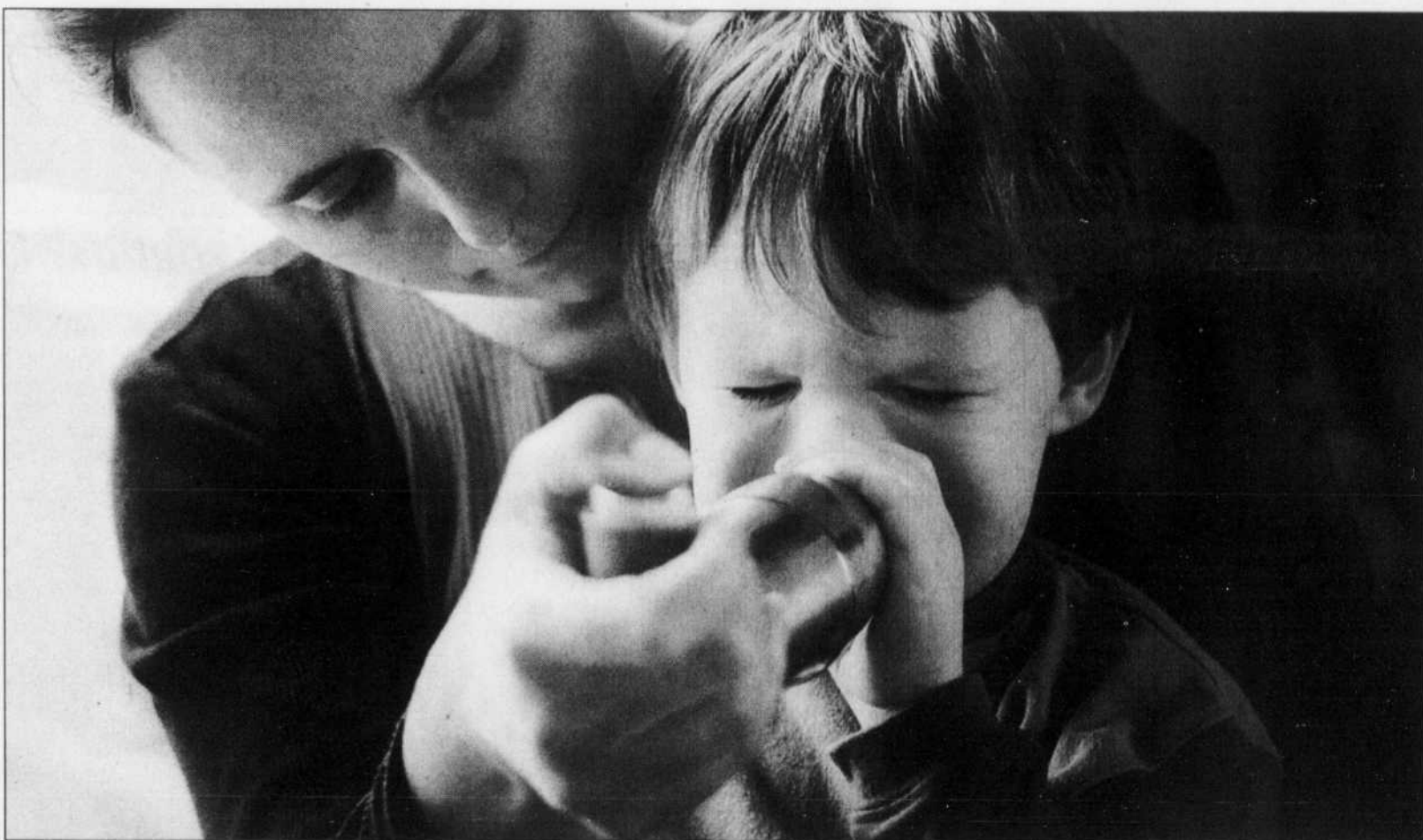
La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne compte pas plus d'asthmatiques que le reste du Québec, cependant sa structure génétique unique dite à «effet fondateur» constitue un avantage pour la réalisation d'études génétiques.

## Tâche complexe

La recherche sur la génétique de l'asthme, bien qu'elle se poursuive dans plusieurs grands laboratoires depuis déjà une quinzaine d'années, n'a pas encore permis d'avancées spectaculaires. Avec le décodage de notre génome, plusieurs éléments qui pourraient expliquer les difficultés rencontrées ont été mis au jour.

On sait maintenant, entre autres choses, qu'un gène peut donner plus qu'une protéine (ce serait le cas pour environ 70 % de nos gènes), que la protéine une fois formée peut encore subir des modifications et que le contrôle des gènes peut varier beaucoup d'une personne à l'autre à cause du caractère unique du génome de chacun. Or l'asthme est influencé par plusieurs gènes qui interagissent entre eux et avec l'environnement ce qui explique la complexité de la tâche!

Afin de prendre en compte cette réalité, nos travaux tentent d'utiliser différentes approches méthodologiques et statistiques en génétique et misent sur une in-



DIDIER PALLAGES APF

Une mère fait inhaler du Ventolin à son enfant souffrant d'asthme pour prévenir une éventuelle crise.

teraction privilégiée et une collaboration établie avec un regroupement de chercheurs d'expertises multiples.

Ainsi, notre programme de recherche sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme est déployé en deux principaux volets soit l'analyse de gènes candidats pour l'asthme et l'analyse génétique fonctionnelle des gènes identifiés.

## Les projets

Un premier projet sur la génétique de l'asthme dans la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est en cours depuis 1998. Ce projet, en collaboration avec le docteur Thomas Hudson du Centre d'innovation de Génome Québec et de l'université McGill, a permis de développer, au Centre de médecine génétique communautaire situé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, une expertise et une infrastructure pour l'évaluation clinique et génétique.

A ce jour, 2000 participants (familles de sujets asthmatiques) ont été évalués pour l'asthme. Le criblage génomique, ou couverture du génome, a permis de déceler plusieurs régions génétiques de susceptibilité à l'asthme et aux conditions associées à l'asthme.

Une liste de gènes candidats (dont la fonction pourrait être liée à l'asthme), situés dans les régions génétiques identifiées, a été construite. Citons à titre d'exemple le récepteur de la vitamine D (VDR) et le récepteur de la fractaline (CX3CR1). Ce travail permet de dresser un «catalogue» de gènes d'asthme et de formuler de nombreuses hypothèses de travail pour plusieurs chercheurs et étudiants, puisque ces gènes feront éventuellement l'objet d'études fonctionnelles (niveau d'expression, immunohistochimie, hybridation in situ et modulation de l'expression suite à l'administration de thérapies à l'aide de modèles animaux et cellulaires).

Ces travaux d'analyses de liaison et d'associa-

tion ont déjà permis d'accroître les connaissances sur la génétique de l'asthme et des maladies associées à l'asthme.

L'avènement de technologies nouvelles en génétique permet l'utilisation d'approches méthodologiques prometteuses pour l'étude de processus biologiques. Ainsi, les puces à ADN permettent d'étudier des milliers de gènes et de mettre en évidence ceux qui pourraient être impliqués dans l'asthme ou dans une voie biologique de l'asthme (ex.: le processus inflammatoire).

Depuis 2001, un autre projet portant sur l'analyse par puces à ADN de biopsies bronchiques de sujets sans asthme ni allergie et de sujets asthmatiques est en cours en collaboration avec le docteur Michel Lavolette de l'Hôpital Laval de l'Université Laval et l'équipe du Centre d'innovation de Génome Québec et de l'université McGill.

La première partie de ce projet a permis d'établir un patron d'expression différent entre le tissu bronchique de sujets asthmatiques et de témoins pour 79 gènes, sur la base de 7000 gènes évalués. De ces gènes, certains sont des facteurs mis en cause dans l'asthme et d'autres, de par leur fonction biologique connue, pourraient représenter de nouvelles cibles de recherche pour l'asthme.

Au cours des prochaines années, on prévoit également utiliser la technologie des puces à ADN pour étudier des variations d'expression suivant le type d'asthme (allergique, non allergique et sévère) et le type de réponse à certaines médications.

## Traitements tirés de la forêt

Récemment, avec Jean Legault et André Pichette de l'UQAC, nous avons amorcé une étude portant sur le potentiel anti-inflammatoire de composés d'origine naturelle issus de la forêt boréale pour traiter

l'asthme et l'allergie. Onze espèces végétales, utilisées comme agents anti-inflammatoires par les Amérindiens, ont été ciblées.

Le projet entend donc valoriser la biomasse de la forêt boréale en étudiant les applications pharmaceutiques et nutraceutiques des composés bioactifs. Ce projet pourrait permettre de trouver de nouvelles cibles pour le traitement de l'asthme et de l'allergie, en plus d'apporter des connaissances sur la composition chimique et les propriétés anti-inflammatoires d'espèces végétales de la forêt boréale.

Enfin, avec d'autres chercheurs de l'UQAC — Hélène Vézina, Louis Houde et Marc Tremblay — nous tentons de voir s'il est possible de faire le lien entre les données démographiques et les données génétiques obtenues. Ces travaux reposent sur l'utilisation du fichier de population BALSAC.

Nos travaux ont permis la mise en place de solides collaborations avec diverses équipes de Boston, de Finlande ainsi que d'autres régions du Canada. Par exemple, nous amorçons actuellement un vaste projet qui vise à valider l'ensemble des associations entre différents gènes et l'asthme à partir d'une large cohorte de familles canadiennes avec des chercheurs de l'Université de Colombie-Britannique, de l'Université du Manitoba et de l'université McGill où les cohortes d'asthmatiques canadiennes seront groupées pour accroître la puissance statistique de ces analyses.

Il reste beaucoup de travail à faire dans le domaine de la génétique de l'asthme. Cependant, les activités de recherche dans ce domaine à l'Université du Québec à Chicoutimi permettront d'accroître notre compréhension de la biologie de cette maladie encore bien incomprise et ils devraient à terme permettre de développer de meilleures approches préventives et thérapeutiques.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Coriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (cartooniste); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (rélecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (rélecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (jeu vidéo), Paul Bennett (jeu vidéo), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (jeu vidéo), Philippe Papiéau (surnuméraire), Eric Desrochers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeu vidéo international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## • LES ACTUALITÉS •

### MOUAWAD

SUITE DE LA PAGE 1

Wajdi Mouawad, a refusé l'honneur pour sa pièce *Littoral*. Il a plutôt envoyé une lettre aux organisateurs de la soirée des Molière, afin de signifier son refus. La missive a été décrite comme «*poïe et non violente*» par l'attachée de presse de la salle, Johanne Brunet.

La déclaration a été lue lors de la cérémonie par Magali Leris, la metteuse en scène française de *Littoral*. Son refus se voulait nettement, néanmoins, un blâme sévère adressé aux directeurs de théâtre, fermement rappelés à leur «*devoir de lecture*». «*Pour que ce prix ne soit pas perdu totalement, je désire en faire un tout petit symbole pour tous ces textes que les auteurs envoient dans les théâtres et que la plupart des directeurs ne lisent jamais, les laissant traîner sur leur bureau*», a déclaré Wajdi Mouawad, dont les propos ont été accueillis par un mélange de sifflets et d'applaudissements. «*Je voudrais faire de ce Molière un petit symbole pour tous ces textes perdus, auxquels les théâtres n'ont même pas retourné un accusé de réception, pour tous ces textes qui n'ont même pas la décence d'avoir un comité de lecture, pour tous ces appels placés par les auteurs auxquels on ne répond jamais.*»

Retenu à Montréal par la préparation de *Forêts*, son projet le plus ambitieux, le dramaturge a décliné hier les entrevues aux médias. Selon Mme Brunet, Wajdi Mouawad a l'habitude de ne pas accorder d'importance aux honneurs qui sont décernés dans le milieu culturel. «*Il est contre toute forme de concours, il ne croit pas à ce genre de concours*», précise-t-elle. De fait, il n'a jamais inscrit ses productions à la Soirée des Masques, au Québec. «*De tout de son directeur au Théâtre du Quat'Sous, rappelle l'attachée de presse, nous n'avons jamais été inscrits à la Soirée.*» C'est aussi ce que disait la lettre lue à Paris.

Le prix avait été décerné à Mouawad à l'occasion de la 19<sup>e</sup> cérémonie des Molière, organisée au théâtre Mogador à Paris. Il était en compétition dans la catégorie du «*meilleur auteur francophone vivant*» avec Eric-Emmanuel Schmitt pour *L'Évangile selon Pilate*, Jean-Marie Besset pour *Rue de Babylone*, Denise Chalem pour *Dis à ma fille que je pars en voyage*, Marc Fayet pour *Jacques a dit* et Jean-Michel Ribes pour *Musée haut, Musée bas*.

La pièce *Littoral* a été créée au Festival de théâtre des Amériques en 1997 et reprise au Festival d'Avignon en 1998. Publiée la même année, elle a remporté le Prix du Gouverneur général en 2000, a été récemment adaptée au cinéma par Wajdi Mouawad lui-même et elle a aussi été traduite en anglais et en espagnol. Elle sera présentée au Mexique cet été.

#### L'avenir du Quat'Sous

Wajdi Mouawad a dirigé le Quat'Sous de 2000 à 2004. Il s'agit de la dernière grande institution théâtrale du Québec à vivre dans des locaux inadaptes. La salle occupe une ancienne synagogue, avenue des Pins. Les projets de rénovation traînent depuis près d'une décennie.

La décision d'appuyer financièrement le chantier éventuel a été annoncée hier par une lettre conjointe signée par Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, et par Francine Sénechal, vice-présidente du comité exécutif de Montréal. Elle est adressée à Roger Michaud, président du conseil d'administration du théâtre.

«*Nous comprenons que votre premier choix est de demeurer dans l'édifice actuel et nous le respectons*, dit la missive dont *Le Devoir* a obtenu copie. *A cet égard, nous sommes disposés à examiner toute proposition réaliste qui permettra au théâtre de disposer d'un lieu répondant aux standards professionnels reconnus. Le Forum des équipements culturels mis en place dans le cadre du contrat de ville de Montréal nous apparaît être l'instance la plus appropriée pour développer une vision partagée de ce projet et collaborer à sa réalisation.*»

La direction se réjouit de cette percée. «*C'est la première fois que les gouvernements acceptent par écrit notre idée de demeurer sur place avec un théâtre de 160 sièges*», explique en entrevue Maryse Beauchesne, codirectrice générale et directrice administrative du Quat'Sous. «*Les directions successives se sont entêtées, même si nous ne cadrons pas dans les normes gouvernementales. Finalement, nous aurons eu raison.*» Québec a aussi tenté de relocaliser le théâtre. La dernière proposition refusée voulait faire déménager l'institution au monastère des carmélites, près des rues Laurier et Saint-Denis.

La lettre officielle ne précise pas le montant de la subvention à venir. Selon les informations obtenues, chacun des ordres de gouvernement versera 1,5 million, pour un total de trois millions. Le budget du projet de 1993 révisé l'an dernier oscille autour de 3,6 millions. «*Nous allons faire appel au fédéral*», dit encore Mme Beauchesne. Le Quat'Sous pourrait aussi lancer une campagne publique de financement pour combler la différence.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

### Rectificatif

Trois-Rivières ou Chicoutimi? Il fallait croire le texte, et non le sous-titre de l'article portant sur le Congrès de l'ACFAS qui a été publié hier en page A4. L'événement, où sont attendus 5000 universitaires, a bel et bien lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), au Saguenay. Nos excuses pour la confusion.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

comme prétexte pour faire tomber le gouvernement. Ce stratagème est pratiquement une copie conforme du vote de censure qui doit avoir lieu le 18 mai prochain. Mais les conservateurs et les bloquistes ont pris les libéraux de court hier en amendement une motion déjà en cours de débat à la Chambre, ce qui oblige le Parti libéral à tenir le vote sur la motion au maximum 24 heures après la fin des débats, qui ont pris fin hier soir.

Reste à voir la réaction des libéraux si le vote est remporté par le Parti conservateur et le Bloc québécois, car le leader en Chambre du PLC, Tony Valeri, a soutenu hier que ce vote ne serait pas traité comme un vote de confiance. «*Ce n'est qu'une instruction à un comité, rien de plus*», a-t-il dit, reléguant le tout au rang de procédure sans obligation, malgré le libellé sans équivoque de la motion. Le pays pourrait donc être plongé dans une sérieuse crise parlementaire, les libéraux s'accrochant au pouvoir et à la procédure malgré la volonté de la Chambre.

Les trois partis d'opposition ont déjà décrié cette position des libéraux, la jugeant intenable. Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a répété hier aux Pays-Bas que la gouverneure générale aurait alors à intervenir. «*Ce sera son travail d'appeler Paul Martin et de lui expliquer quelques petites choses sur la démocratie*», a-t-il dit. Même son de cloche chez le chef conservateur Stephen Harper. «*Ce n'est pas au gouvernement de décider si oui ou non il a la confiance de la Chambre. Il n'y a que les députés pour décider ça*», a-t-il dit. Les deux chefs ont d'ailleurs été consultés sur cette manœuvre-surprise malgré la distance.

Leader adjoint en Chambre du Parti conservateur, Jason Kenney a soutenu que les libéraux, s'ils perdaient le vote et refusaient de déclencher des élections, créeraient un dangereux précédent.

### MARTIN

«*Les conséquences sont claires, a-t-il dit. Si le gouvernement essaie de rester au pouvoir après avoir perdu un vote de confiance, ça viole clairement les conventions en vigueur et notre système constitutionnel, qui exige qu'un gouvernement ait la confiance du Parlement pour gouverner.*»

#### Confiance

Hier, le Bloc et les conservateurs semblaient certains que leur stratégie allait porter ses fruits. «*Le temps est venu pour le gouvernement Martin. [Aujourd'hui], ils font face à un vote de confiance de la Chambre*», a lancé le leader en Chambre du Bloc, Michel Gauthier.

Selon lui, le gouvernement libéral ne pourra pas se dérober si le Parlement vote en faveur de cette motion de censure aujourd'hui. «*Quand la Chambre se prononce majoritairement, puis qu'elle dit à un comité: "inscrivez dans votre rapport que ce gouvernement doit être congédié pour incompétence", là, écoutez, je ne débattrai pas très longtemps là-dessus. C'est très clair.*»

Pour le Bloc, il est temps d'en finir. «*Le gouvernement ne peut pas travailler normalement depuis un bon moment, et c'est le temps d'être sérieux*, estime Michel Gauthier. *Il faut demander à ce gouvernement de faire face à une élection générale, c'est pourquoi nous avons mis sur pied cette stratégie avec les conservateurs. Et je pense sincèrement que, demain, le gouvernement sera défait.*»

Avec le retour au pays des quatre chefs de parti aujourd'hui, le Bloc et les conservateurs ont promis que tous leurs députés, sans exception, seraient au poste pour se prononcer. Ce qui fait 153 députés en faveur de la motion de censure. Le NPD a soutenu hier que cette motion était pour eux aussi une motion de confiance, contrairement aux libéraux. Ils voteront donc avec le gouvernement, suivant les plans de l'alliance conclue sur le budget. Si tous les dépu-

tés libéraux et néo-démocrates se présentent, il y aura donc 150 députés contre la motion.

Restent donc trois indépendants avec la «balance du pouvoir». On peut parier que Carolyn Parrish votera avec son ancien parti, mais la situation est moins limpide pour David Kilgour et Chuck Cadman. Le premier a fait savoir qu'il se déciderait à la dernière minute, alors que Chuck Cadman était hier soir en Colombie-Britannique où il suit des traitements pour un cancer. Au moment de mettre sous presse, il était impossible de savoir s'il serait en mesure de prendre un vol pour arriver à temps au vote, et ensuite de savoir de quel côté il voterait. S'il ne peut se rendre à Ottawa, la victoire du Bloc et des conservateurs est assurée.

#### Le débat sur le budget commence

Parallèlement à cette motion de censure surprise, les libéraux ont annoncé que le projet de loi sur le budget serait débattu dès ce matin. L'accord de 4,6 milliards, conclu il y a deux semaines entre les libéraux et les néo-démocrates, a pris la forme du projet de loi C-48. Le projet de loi budgétaire original, le C-43, doit être débattu par la suite. Mais il n'y aura pas de vote — de confiance dans les deux cas — tant que des députés voudront s'exprimer.

Impatients d'aller aux urnes, les conservateurs laisseraient entendre la semaine dernière qu'ils ne prolongeraient pas ce débat. Le ton a changé hier. On paraissait moins pressé d'accélérer le débat, surtout sur l'entente avec le NPD, préférant provoquer la chute du gouvernement sur une motion de censure.

Les libéraux cachent mal qu'ils préféreraient être défaits sur le budget plutôt que par une motion de censure. Cela leur offrirait des munitions pour attaquer le PC, munitions qu'ils utilisent déjà abondamment. Le PC et le Bloc aimeraient les en priver.

Avec la collaboration de Manon Cornéliier  
Le Devoir

### GAGLIANO

SUITE DE LA PAGE 1

déployait sa stratégie électorale dans un climat d'urgence. «*Si je n'avais pas eu d'argent liquide, nous n'aurions pas payé les attachés politiques*», a dit M. Corbeil, qui fut directeur général du Parti de 1999 à 2001. *Nous avons contourné la loi électorale, que voulez-vous!*»

Selon M. Corbeil, les travailleurs d'élection ont exigé eux-mêmes d'être rémunérés avant le début de la campagne. Pris de court, il s'est adressé à Jean-Marc Bard (le chef de cabinet de M. Gagliano), qui l'a mis en contact avec Jean Brault, de Groupaction. Celui-ci a versé 50 000 \$ en liquide, dans une enveloppe en billets de 100 \$, et 50 000 \$ par chèque par l'intermédiaire de l'un de ses sous-traitants, Commando Marketing, afin de brouiller les pistes. «*Il m'a dit: "c'est à prendre ou à laisser"*», a expliqué M. Corbeil. Brault lui a confié qu'il détenait plusieurs contrats avec le gouvernement et qu'il voulait éviter les contributions déclarées au Parti pour ne pas éveiller les soupçons.

Benoît Corbeil a pris cet argent qui réglait tous ses problèmes et il en a informé Jean-Marc Bard. «*Ce sont eux [les attachés politiques] qui m'ont demandé d'être payés en argent. Ils m'ont dit merci*», affirme-t-il.

M. Corbeil jure qu'il n'a jamais demandé 400 000 \$ à Jean Brault, ni même ordonné qu'il paie 80 000 \$ à son ami Serge Gosselin pour qu'il puisse réaliser du travail pour le parti.

#### Un appel de Gagliano

Benoît Corbeil a reçu un appel inattendu d'Alfonso Gagliano, il y a trois semaines. «*Il m'a dit: "je viens d'apprendre que tu vas faire des révélations à la Commission qui implique la commission électorale. [...] Écoute bien, les gens vont sortir contre toi et tu vas encore perdre ta réputation"*», a-t-il relaté.

M. Corbeil en a aussitôt informé son avocat, Guy Bertrand, car il jugeait étrange que le ministre déchu soit déjà au courant des déclarations préliminaires qu'il avait faites aux procureurs de la Commission, sous le sceau de la confidentialité.

M. Corbeil a reçu par la suite un appel anonyme laissant entendre que ses révélations à la presse concernant l'existence d'un réseau occulte de libéraux influençant les nominations à la magistrature et l'octroi de subventions lui coûteraient aussi sa réputation. Enfin, M. Corbeil a reçu hier, en plein cœur de son témoignage, une mise en demeure des avocats d'Irène Marcheterre, de Luc Desbiens et de Richard Mimeau le sommant de se rétracter au sujet

des propos «*faux, vexatoires et diffamatoires*» qu'il aurait tenus hier.

M<sup>e</sup> Bertrand y a vu une autre forme d'intimidation à l'égard de Benoît Corbeil, qui se montre encore plus loquace que son prédécesseur, Michel Béliveau. Cet ami intime de Jean Chrétien a indiqué la semaine dernière qu'il avait reçu environ 100 000 \$ en liquide de Jacques Corvee pour livrer bataille au Bloc québécois en 1997. Directeur-général du PLC-Q à l'époque, M. Béliveau a soutenu qu'il avait remis cette volumineuse enveloppe à son adjoint, Benoît Corbeil, ce que le principal intéressé a nié.

M. Corbeil a reçu deux enveloppes de 5000 \$ et 4000 \$ en liquide destinées aux candidats libéraux Denis Coderre (Bourassa) et Yvon Charbonneau (Anjou-Rivière-des-Prairies). Il a remis les 5000 \$ à Joe Barbieri, l'organisateur de M. Coderre, et les 4000 \$ à Marcel Aucoin, l'organisateur de M. Charbonneau. Les deux hommes ont été élus en 1997. M.

Coderre peut encore se vanter d'être député libéral, tandis que M. Charbonneau est l'ambassadeur du Canada à l'UNESCO, à Paris.

Benoît Corbeil a laissé entendre que d'autres circonscriptions auraient pu recevoir de l'argent liquide, dont celles de Raymond Lavigne, aujourd'hui sénateur, Jean Chrétien et Raymonde Folco, l'actuelle présidente du caucus des députés du Québec. Il n'était cependant pas impliqué. «*J'ai entendu des rumeurs selon lesquelles des circonscriptions étaient beaucoup plus riches que d'autres*», a dit M. Corbeil, qui a pu le vérifier lors de ses tournées sur le terrain: locaux officiels, locaux satellites, surabondance de travailleurs d'élection. «*Ça ne prend pas un doctorat pour comprendre que ce n'est pas juste du bénévolat.*»

M. Corbeil termine son témoignage aujourd'hui.

Le Devoir

### Qui sont-ils? Qu'ont-ils reçu?

BRIAN MYLES

La générosité de Jean Brault, le fondateur de L Groupaction, a permis à Benoît Corbeil de verser 50 000 \$ à neuf militants et attachés politiques libéraux pour leurs loyaux services de la campagne électorale de 2000. Quatre d'entre eux font encore partie, pour le moment, du clan Martin.

Selon M. Corbeil, les travailleurs d'élection et attachés politiques ont exigé eux-mêmes d'être payés en liquide. Il s'agit de:

- Irène Marcheterre, directrice des communications du ministre des Transports, Jean Lapierre, le lieutenant politique de Paul Martin au Québec. Elle travaillait à la permanence du parti lors de l'élection de 2000 (5000 \$).
- Luc Desbiens, conseiller politique de la ministre des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard. Il était responsable des communications à la permanence du Parti lors de la campagne de 2000 (5000 \$).
- Daniel Dezaïnde, l'attaché politique du ministre responsable de l'Agence de développement économique, Jacques Saada. Il siégeait à la commission électorale en 2000 avant de devenir directeur général du Parti en 2001 (3000 \$).

■ Michel Joncas, président de la Commission de l'organisation pour les instances nationales du PLC. Cet avocat fut président de l'Association libérale de Sherbrooke (2000 \$).

■ Richard Mimeau, ex-directeur général du PLC-Q, nommé par Paul Martin en octobre 2003 au lendemain de sa prise de contrôle de la formation politique. Il était responsable de l'organisation des assemblées pour le choix des délégués dans la course à la direction (6000 \$).

■ Pierre Lessieur, administrateur principal de Développement économique Canada depuis 2004. Il fut l'attaché politique du ministre Gagliano et son représentant à la commission électorale en 2000 (6000 \$).

■ Claude Lemieux, directeur de la députation au sein du cabinet de Jean Charest. Il fut attaché politique de M. Gagliano de 1997 à 2002. (6000 \$)

■ Bruno Lortie, directeur de cabinet de la ministre provinciale du Tourisme, Nathalie Normandeau. Il fut organisateur de la région de Québec pour les libéraux fédéraux (15 000 \$ pour payer des travailleurs d'élection).

■ Une amie de Daniel Dezaïnde, dont le nom est resté inconnu. (2000 \$).

Le Devoir

### MINISTRES

M. Lapierre a toutefois reconnu que les allégations de M. Corbeil étaient importantes et surprenantes. «*J'en reviens pas moi-même. [...] Disons que chaque jour nous amène d'autres surprises. Chaque jour on écoute ça avec grande attention et avec grand désespoir aussi*», a-t-il dit.

La ministre des Ressources humaines, Lucienne Robillard, a elle aussi défendu son employé. «*Luc Desbiens a nié catégoriquement d'avoir reçu de l'argent comptant. À l'époque, il était salarié. Il était permanent au Parti libéral du Canada section Québec, alors il va prendre les recours légaux nécessaires*», a-t-elle dit. Cependant aucune des personnes dont le nom est mentionné devant la commission Gomery ne peut poursuivre le témoin en justice, puisque les personnes appelées à

la barre sont protégées par une immunité.

En marge d'une conférence de presse hier après-midi à Montréal, la ministre des Affaires municipales du Québec, Nathalie Normandeau, a réfuté les allégations de Benoît Corbeil concernant les 15 000 \$ qui auraient été versés à son chef de cabinet, Bruno Lortie. «*Je n'ai aucune raison de douter de son intégrité. Il a toute ma confiance*», a-t-elle indiqué. Le ministre fédéral du Développement économique, Jacques Saada, a tenu les mêmes propos au sujet des 3000 \$ qu'aurait prétendument touchés son directeur des communications, Daniel Dezaïnde.

Avec la collaboration de Jeanne Corriveau  
Le Devoir

### ORMES

SUITE DE LA PAGE 1

«*Le scolyte indigène est facile à combattre parce qu'il pond ses œufs dans les trois premiers mètres de l'arbre. En pulvérisant le tronc avec un insecticide, on réussit à diminuer la population d'insectes*», explique M. Grantham. Mais le scolyte européen pond partout dans l'arbre. On ne peut pas envisager de pulvérisation sur tout l'arbre, car, socialement, ce n'est pas acceptable. Quant aux insecticides biologiques, leur efficacité n'aurait pas été prouvée dans le cas de la forme de M. Grantham indique qu'il vaudrait le peine de les mettre à l'essai.

«*Toute la Haute-Ville est plantée d'ormes. Imaginez s'il fallait enlever tous les arbres dans la Haute-Ville, autour du Parlement et dans le circuit touristique, ça créerait tout un vide, signale-t-il. Pour nous, il y a une incidence économique à garder ces arbres. Ce n'est pas pour rien que la Ville investit autant en foresterie urbaine. Au niveau touristique, c'est important; les ormes font le paysage.*»

Si la Ville de Québec a pu conserver autant d'ormes, c'est non seulement parce que le scolyte eu-

ropéen y est absent, mais aussi parce qu'elle chouchoute ses arbres depuis des décennies. La capitale compte quelque 8000 ormes répartis sur les terrains publics et sur les propriétés privées et elle consacre un budget de 50 000 \$ par année à son programme de protection. «*Ça ne coûte pas cher quand on parle de dépense. Mais s'il fallait abattre tous ces arbres et les remplacer, ça nous coûterait des millions*», fait remarquer M. Grantham. Jusqu'à l'an dernier, la Ville a pu maintenir le taux de mortalité de ses ormes autour de 1,5 %, ce qui est considéré comme satisfaisant.

Dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, mis en place en 1981, la Ville procède chaque année au traitement insecticide des ormes qui croissent sur les terrains de la municipalité. De plus, elle inspecte tous les arbres, trois ou quatre fois par an, afin de s'assurer qu'ils ne sont pas atteints de la maladie hollandaise. Comme la maladie ne pardonne pas, dès qu'on détecte la présence du champignon, l'arbre est abattu dans un délai maximum de trois semaines. Pour ce qui est des ormes de propriété privée, la Ville peut s'adresser aux tribunaux pour obliger le propriétaire à se débarrasser de son arbre malade. «*La plupart des propriétaires réagissent assez rapidement. Ils savent qu'on fait attention aux ormes*», précise M. Grantham. Mais la vigilance des autorités ne s'arrête

pas là, puisqu'il leur faut s'assurer que le bois est éliminé de façon fiable, c'est-à-dire qu'il est enfoui selon les règles pour éviter toute contamination.

La Ville de Québec continue de planter des ormes d'Amérique malgré la perpétuelle menace de la maladie hollandaise, mais elle s'intéresse maintenant à la variété «*accolade*» d'origine asiatique qui, tout en affichant la même majesté que son cousin nord-américain, serait résistante à la maladie. Depuis quatre ans, la Ville en a planté plus de 200 et surveille de près ces arbres prometteurs.

Jacques Grantham croit toutefois qu'il serait opportun de consacrer plus de ressources à la recherche sur l'orme et les arbres urbains. «*Le problème avec la maladie hollandaise, c'est qu'elle affecte un bois d'ornement et non un bois industriel qui fait l'objet de beaucoup plus de recherche*», indique M. Grantham. *Je pense que ça revient aux villes de faire ça, parce ce sont des problèmes de villes et non d'industrie forestière.*»

D'ici là, la Ville ira au plus urgent, soit vérifier si le scolyte européen est effectivement arrivé dans la capitale. Les premiers résultats du piégeage devraient être connus au cours de l'été. La découverte d'un seul spécimen forcerait les autorités à décroquer le pire.

Le Devoir